



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES  
ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

## Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

-----

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET SECTEUR BANCAIRE

-----

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

-----

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

*RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2017*

*(RGPH-2017)*

### ANALYSE

## THEME 2 : MENAGES ET HABITATION

Analyste : Mr ABDOU YOUSOUF

Encadreur : Mr BASTOINE MSOMA

Mars 2020



# Table des matières

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>6</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE</b>	<b>11</b>
1.1. CONTEXTE SOCIOCULTUREL	11
1.1.1 Contexte économique	11
1.2 – REVUE DE LA LITTERATURE	12
1.3 – DEFINITION DES CONCEPTS	13
1.3.1 Concepts liés à la collecte des données	13
1.4 –VARIABLES NECESSAIRES POUR L'ETUDE	16
1.5 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	16
1.5.1 Variables utilisées	16
1.5.2 Taille des ménages	17
1.5.3 Composition des ménages	17
1.5.4 Age du chef de ménage	18
<b>CHAPITRE 2 : LES MENAGES</b>	<b>20</b>
<b>2.1 – VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES</b>	<b>20</b>
<b>2.2 – CARACTERISTIQUE DES MENAGES</b>	<b>21</b>
2.2.1. Taux de chefs de ménages	21
2.2.2. Structure par âge et sexe des chefs de ménage	22
2.2.3. Caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles des ménages	26
2.3. LA TAILLE DES MENAGES	27
2.3.1. Taille de ménage selon le milieu de résidence et îles de résidence	27
2.3.2. Taille moyenne de ménage selon l'île, le milieu de résidence et les préfectures	29
2.3.3. Taille de ménage selon le sexe du chef de ménage	30
2.4. TYPOLOGIE DES MENAGES	31
2.5. EVOLUTION DES MENAGES DE 1991 A 2017	32
2.5.1 Evolution des ménages par île	32
2.5.2 Evolution de taille moyenne des ménages de 1991 et 2017 par île selon le milieu de résidence	33
2.6. BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES	33
2.6.1. Biens d'équipement	33
<b>CHAPITRE 3 : LES HABITATIONS</b>	<b>35</b>
3.1 – DONNEES GLOBALES	35
3.1.1 Type d'habitation	35
3.1.2 Taille de l'unité d'habitation	35
3.2 – CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	37
3.2.2. Nature des toits	37
3.2.3. Nature du sol	38
3.3 – ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT	38
3.3.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson	38
3.3.2. Mode principal d'éclairage	39
3.3.3. Principale source d'énergie pour la cuisson	40
3.3.4 Principal lieu d'aisance	40
3.3.5. Principal mode d'évacuation des ordures ménagères	41
3.3.6. Principal mode d'évacuation des eaux usées	41
<b>CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS</b>	<b>43</b>
4.1 – TYPE D'HABITATION ET CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	43
4.1.1. Type d'habitation et nature du sol	43
4.1.3. Type d'habitation et nature du toit	44
4.2 – TYPE D'HABITATION ET VARIABLES LIEES A L'HABITATION	44
4.2.1. Type d'habitation et statut d'occupation du logement	44

4.2.2. Type d'habitation et région	45
4.2.3. Statut d'occupation	45
4.3. COUT MOYEN DES HABITATIONS	50
<b>CHAPITRE 5 : MENAGES VULNERABLES</b>	<b>51</b>
5.1. MENAGES DIRIGES PAR LES FEMMES	51
5.1.1. Répartition par milieu de résidence et région de résidence	51
5.1.2. Caractéristiques des femmes chefs de ménages	52
5.2. MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES	55
5.2.1. Répartition par milieu de résidence et par île de résidence	55
5.2.2. Caractéristiques des personnes âgées chefs de ménages	56
<b>CONCLUSION</b>	<b>58</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>61</b>
<b>TABLEAU : PRINCIPAUX INDICATEURS DE CE THEME</b>	<b>61</b>
<b>TABLEAU : REPARTITION DES MENAGES PAR LEURS TAILLES SELON L'ILE ET MILIEU DE RESIDENCE</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 2 : TABLEAU - REPARTITION DES TAILLES DE MENAGE PAR ILES/ PREFECTURES ET COMMUNES DE RESIDENCE</b>	<b>64</b>

## LISTE DE TABLEAUX

<b>TABLEAU 2. 1 : REPARTITION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON L'ILE DE RESIDENCE</b> -----	<b>20</b>
<b>TABLEAU 2.2 : REPARTITION (%) DES TAUX DE CHEFS DE MENAGE PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE</b> -----	<b>21</b>
<b>TABLEAU 2.3 : REPARTITION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGE PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX SELON L'ILE DE RESIDENCE ET LE SEXE</b> -----	<b>22</b>
<b>TABLEAU 2.4 : REPARTITION (%) DES CHEFS DE MENAGES PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE</b> -----	<b>23</b>
<b>TABLEAU 2.5 : REPARTITION EN (%) DES CHEFS DE MENAGES PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX, SELON L'ILE DE RESIDENCE ET LE SEXE</b>	<b>24</b>
<b>TABLEAU 2.6 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGES, SELON L'ILE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>27</b>
<b>TABLEAU 2.7 : REPARTITION DE TAILLE MOYENNE DE MENAGES SELON L'ILE ET LE MILIEU DE</b> -----	<b>RESIDENCE 30</b>
<b>TABLEAU 2.8: REPARTITION DE TAILLE MOYENNE DE MENAGES PAR ILE ET PREFECTURES</b>	<b>30</b>
<b>TABLEAU 2.9 : REPARTITION (%) DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE</b> -----	<b>31</b>
<b>TABLEAU 2.10 : REPARTITION EN (%) DES MENAGES PAR TYPE SELON L'ILE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>32</b>
<b>TABLEAU 2.11: EVOLUTION DES MENAGES PAR ILES ENTRE 1991 A 2017</b> -----	<b>32</b>
<b>TABLEAU 2. : EVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES DE 1991 A 2017 PAR ILE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>33</b>
<b>TABLEAU 2.12 : PROPORTION (%) DES MENAGES POSSEDANT AU MOINS UN BIEN D'EQUIPEMENT PAR ILE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE BIEN D'EQUIPEMENTS</b> -----	<b>34</b>
<b>TABLEAU 3.1 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS PAR TYPE DE LOGEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>35</b>
<b>TABLEAU 3.2 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS PAR NOMBRE DE PIECES OCCUPEES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>36</b>
<b>TABLEAU 3.3 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS PAR NOMBRE DE PIECES OCCUPEES SELON L'ILE DE RESIDENCE</b> -----	<b>36</b>
<b>TABLEAU 3.3 : REPARTITION DES MENAGES PAR NATURE DU MUR DU LOGEMENT SELON L'ILE DE RESIDENCE</b> -----	<b>37</b>
<b>TABLEAU 3.4 : REPARTITION DES MENAGES PAR NATURE DES TOITS DU LOGEMENT SELON LES REGIONS DE RESIDENCE</b> -----	<b>38</b>
<b>TABLEAU 3.5 : REPARTITION(%) DES MENAGES PAR NATURE DU SOL DES LOGEMENTS SELON LES REGIONS DE RESIDENCE</b> -----	<b>38</b>
<b>TABLEAU 3.6 : REPARTITION DES MENAGES PAR MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON DU MENAGE SELON LE MILIEU RESIDENCE</b> -----	<b>39</b>
<b>TABLEAU 3.7 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR MODE D'ECLAIRAGE DU MENAGE SELON LES REGIONS DE RESIDENCE</b> -----	<b>39</b>
<b>TABLEAU 3.8 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISINE PAR ILE DE RESIDENCE</b> -----	<b>40</b>
<b>TABLEAU 3.9 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR TYPE D'AISSANCE, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> -----	<b>40</b>

<b>TABLEAU 3.10 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES DU MENAGE SELON LE MILIEU RESIDENCE</b> .....	<b>41</b>
<b>TABLEAU 3.11 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES DU MENAGE SELON LE MILIEU RESIDENCE</b> .....	<b>42</b>
<b>TABLEAU 4.1 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS PAR TYPE ET SELON LA NATURE DU SOL</b> .....	<b>43</b>
<b>TABLEAU 4.2 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS SELON LEUR TYPE ET LA NATURE DES MURS</b> .....	<b>43</b>
<b>TABLEAU 4.3 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS SELON LEUR TYPE ET LA NATURE DU TOIT</b> .....	<b>44</b>
<b>TABLEAU 4.4 : REPARTITION (%) DES CHEFS DE MENAGE PAR STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT SELON LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>45</b>
<b>TABLEAU 4.5 : REPARTITION (%) DES HABITATIONS SELON LEUR TYPE ET LA REGION DE RESIDENCE</b> .....	<b>45</b>
<b>TABLEAU 4.6 : REPARTITION (%) DU STATUT D'OCCUPATION DE L'HABITATION SELON L'ILE</b> .....	<b>46</b>
<b>TABLEAU 4.7 : REPARTITION (%) DU STATUT D'OCCUPATION DE L'HABITATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> .....	<b>46</b>
<b>TABLEAU 4.8 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>47</b>
<b>TABLEAU 4.9 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE TYPE D'AISSANCE ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>47</b>
<b>TABLEAU 4.10 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>48</b>
<b>TABLEAU 4.11 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>49</b>
<b>TABLEAU 4.12 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE MODE PRINCIPAL D'ENERGIE POUR L'ECLAIRAGE ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>49</b>
<b>TABLEAU 4.13 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON ET LE TYPE D'HABITATION</b> .....	<b>50</b>
<b>TABLEAU 4.14: REPARTITION DES COUTS PAR ILES ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MONTANT DU LOYER</b> .....	<b>50</b>
<b>TABLEAU 5.1 : REPARTITION DES MENAGES DIRIGES PAR LES FEMMES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE</b> .....	<b>52</b>
<b>TABLEAU5.3 : REPARTITION (%) DES MENAGES DIRIGES PAR LES FEMMES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CM</b> .....	<b>54</b>
<b>TABLEAU5.4 : REPARTITION (%) DES MENAGES DIRIGES PAR LES FEMMES PAR L'OCCUPATION ECONOMIQUE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE</b> -	<b>55</b>
<b>TABLEAU5.5. REPARTITION DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE</b> .....	<b>56</b>
<b>TABLEAU 5.6 : REPARTITION DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES (60 ANS ET PLUS) PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE</b> .....	<b>57</b>
<b>TABLEAU5.7 : REPARTITION DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES PAR SITUATION DANS L'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE</b>	<b>58</b>

## **LISTE DE GRAPHIQUES**

<b>GRAPHIQUE 1.1 : REPARTITION DES MENAGES SELON LEUR TAILLE EN 2017 -----</b>	<b>17</b>
<b>GRAPHIQUE 1.2 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE -----</b>	<b>18</b>
<b>GRAPHIQUE 1.3:REPARTITION DES MENAGES SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE -----</b>	<b>18</b>
<b>GRAPHIQUE 1.4 : PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE -----</b>	<b>19</b>
<b>GRAPHIQUE 2.1 : PYRAMIDE DE LA POPULATION DES CHEFS MENAGES (ENSEMBLE DU PAYS) -----</b>	<b>25</b>
<b>GRAPHIQUE2.2 : PYRAMIDE DE LA POPULATION DES CHEFS MENAGES DU MILIEU URBAIN</b>	<b>25</b>
<b>GRAPHIQUE2.3 : PYRAMIDE DE LA POPULATION DES CHEFS MENAGES DU MILIEU RURAL</b>	<b>26</b>
<b>GRAPHIQUE 2.4 : REPARTITION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA TAILLE DES MENAGES -----</b>	<b>28</b>
<b>GRAPHIQUE 2.5 : REPARTITION DES MENAGES PAR ILES DE RESIDENCE SELON LA TAILLE DES MENAGES -----</b>	<b>29</b>
<b>FIGURE 5.1 : REPARTITION PAR AGE DES FEMMES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE -----</b>	<b>52</b>
<b>FIGURE 5.2 : REPARTITION PAR AGE DES FEMMES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ILE DE RESIDENCE -----</b>	<b>53</b>

## AVANT PROPOS

Le Gouvernement de l'Union des Comores vient de réaliser du 16 décembre 2017 au 26 janvier 2018, son quatrième (4ème) recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2017) après ceux de 1980, 1991 et 2003. Au moment où le document essentiel de politique et de programme de développement économique et social vient d'être élaboré ; il s'agit d'une vision appelée Plan Comores Emergent (PCE), accompagné d'un plan de développement intérimaire (PDI). Ce 4<sup>ème</sup>RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Parmi les raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement figurent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société comorienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que l'Union des Comores a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2017. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 54 communes sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation de 2011 promulguée en 2014. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a déjà produit et diffusé les résultats préliminaires en juin 2018. Pour parachever le processus, l'INSEED met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGPH 2017. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement comorien qui a pris en charge l'indemnisation du personnel de l'INSEED, mais aussi le financement des activités de cette grande opération nationale par la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Agence Française de Développement (AFD) et le GAVI à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous saluons également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions de l'INSEED, les Gouverneurs, les Préfets, les Maires, les Chefs de village et quartier qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population comorienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Un remerciement particulier à l'UNFPA pour le financement de la formation de trois démographes comoriens, la mise à la disposition de l'INSEED d'un Conseiller Technique Principal au début des activités pour l'appui à la réalisation de cette opération d'envergure nationale et le recrutement des Consultants Internationaux pour la finalisation de l'analyse des thématiques du RGPH.

Nos remerciements s'adressent, enfin, à nos équipes techniques qui ont montré un dévouement sans faille, aux agents de terrain ayant sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'importance de ce projet pour le développement de notre pays.

DIRECTEUR GENERAL DE L'INSEED

AHMED DJOUMOI



## RESUME EXECUTIF

Le concept « ménage » est considéré comme unité de base de dénombrement dans les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH). Partant, on la réfère à la notion d'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. L'étude des variables associés à l'habitation constitue un élément supplémentaire de connaissance des ménages d'une part, et une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages d'autre part.

L'analyse porte sur les ménages ordinaires (répartition, taille, caractéristiques socio démographiques et économiques du chef de ménage,...), les conditions d'habitation (statut d'occupation du logement, nombre de pièces occupées,...), les caractéristiques de l'habitation (type de logement, mode d'approvisionnement en eau de boisson, type d'éclairage, matériaux de construction,...), sans occulter les aspects environnementaux à travers les modes d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères.

Il ressort des données que :

- Les ménages présentent une structure de parenté dominée par les descendants en ligne directe (fils ou fille) qui représentent dans l'ensemble 40,8%, suivis des chefs de ménages (18,3%), des conjoints (13,8 %). Le noyau familial représente à lui seule 74,6% de la taille du ménage. Les proportions des parents en ligne directe (frères, sœurs) et des descendants (petits fils, petites filles) sont plus élevées que celles des ascendants (père, mère) qui sont presque nulles.
- Pour le recensement général de la population de 2017, les ménages ordinaires recensés sont au nombre de 140 577 contre 97 306 en 2003 pour une population résidente respective de 758 326, contre 575 660 personnes en 2003. Le rythme d'augmentation des ménages reste le même selon les îles. Le taux d'accroissement annuel moyen des ménages est de 2,2% entre 2003 et 2017 dans l'ensemble.
- Les données du RGPH 2017 montrent que 33,4% des ménages vivent en milieu urbain contre 30,4% en 2003. S'agissant du groupe d'âges, la prédominance des Chefs de Ménages est observée à la classe d'âge 35 – 39 et 40–45 ans pour l'ensemble du pays mais une diversité est enregistrée selon le milieu de résidence et le sexe du Chef de Ménage (CM).
- L'âge moyen des CM est de 45,8. ans pour l'ensemble du pays. Chez les CM femmes l'âge moyen est de 46,3 ans contre 45,5. ans pour les CM hommes.

Selon le milieu de résidence, l'âge moyen des CM résidant en milieu urbain est de 45,1. ans contre 47,1. ans pour ceux résidant en milieu rural.

- Le taux de chef de ménage montre, tout comme la répartition des chefs de ménage par âge, que l'accès au statut de chef de ménage est réservé aux hommes et aux personnes adultes. En effet, Le taux est presque de trois fois plus élevé chez les hommes (43,7 %) que pour les femmes (16,0 %).
- La taille du ménage est le nombre de personnes qui y vivent habituellement. Au niveau national, cette taille est de 5,4 personnes en moyenne. Elle a légèrement baissé par rapport à 2003 (elle était de 5,9 personnes par ménage). La taille moyenne des ménages vivant en milieu urbain est de 5,0. personnes contre 5,6 personnes en milieu rurale. Au recensement de 2003, elle était de 5,4. personnes pour l'urbain et 6,1 personnes en milieu rurale.
- La majorité des ménages ordinaires des Comores sont composés d'une famille élargie qui regroupe le couple, leurs enfants et plus d'autres personnes apparentés du CM ou de son conjoint. La famille parentale représente 74,6% alors que la famille monoparentale ne représente que 10,0% des ménages aux Comores. La prédominance de la famille parentale est plus remarquable à Mwali (79,9%) suivi de Ndzuwani (79,3%) qu'à Ngazidja (67,5%). S'agissant du milieu de résidence, elle s'observe davantage en milieu rural (77,4%) qu'en milieu urbain (69,1%).
- Les chefs de ménage sans niveau d'instruction représentent 12,8% de l'ensemble contre, environ 19,0% de niveau école coranique. Ceux qui ont un niveau primaire représentent 22,1% de l'ensemble des CM. Seulement 16,1 % des chefs de ménages ont un niveau d'instruction « supérieur ».
- Dans l'ensemble, les CM monogames sont plus nombreux (75,2%) que les CM polygames (7,1 %), les CM célibataires (7,7%) et les CM ayant perdu leur conjoint (4,0 %). Sept ménages sur dix (68,8%) sont propriétaires de leur habitation.

## INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) est une opération permettant de disposer d'informations sur l'ensemble de la population à un moment donné et dans tout le territoire. En effet, il permet de fournir des données sur les caractéristiques de la population, de son habitation et surtout de son cadre de vie. Ainsi, les informations issues du RGPH permettent d'apprécier la situation de la population d'un pays, d'une île ou d'une subdivision administrative donnée.

Le ménage est utilisé comme unité de base de dénombrement dans tous les recensements généraux de la population. Le ménage constitue l'unité socio-économique de base; la connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques de ses membres (le chef de ménage en particulier) constitue par conséquent un atout majeur dans la mise en œuvre de politiques et programmes de développement. Les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large part des caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef de ménage (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction,...), ce dernier joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Le concept de ménage est étroitement associé au concept d'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, une source importante pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages d'autre part.

L'objectif de ce rapport qui porte sur les ménages et les habitations est de décrire le volume et la composition des ménages pour l'ensemble du territoire national et le niveau désagrégé urbain / rural et région (île de résidence) et de caractériser les habitations abritant les ménages.

La présente étude contribue à améliorer les connaissances des utilisateurs et des décideurs sur les caractéristiques des ménages, l'état des habitations qu'ils occupent et l'environnement immédiat dans lequel ils évoluent. Les divers indicateurs (densité d'occupation, qualité de la construction, accès aux réseaux de distribution d'eau et d'électricité,...) devraient permettre d'apprécier les conditions des ménages en matière de logement aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Le rapport est structuré en cinq chapitres : le premier chapitre est consacré au contexte et aux aspects méthodologiques relatifs aux ménages et aux habitations. Le deuxième chapitre porte sur les caractéristiques des ménages et celles des chefs de ménages. Le troisième chapitre porte sur les caractéristiques des habitations de la population et l'état des Ménages. Le quatrième chapitre est consacré aux habitations selon ses caractéristiques et celles des chefs des ménages. En fin, le dernier chapitre porte sur l'étude des ménages vulnérables

# CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE

## 1.1. Contexte socioculturel

La société comorienne est fondée sur un système matrilineaire avec une résidence traditionnelle. Le système de mariage est basé sur la matri localité, c'est-à-dire l'époux se déplace vers le domicile de la mariée.

Traditionnellement, le garçon, à partir de l'âge de 15 ans, se doit de se loger dans une habitation autre que celle occupée par les parents et les sœurs. Toutefois, ce jeune garçon, lors de la collecte des données de ce recensement, est rattaché au ménage de ses parents. Et, l'habitation où il se loge constitue une habitation secondaire et celle de ses parents est l'habitation principale ou ménage.

La société comorienne correspond au modèle matrilineaire et matrilocal. Dans un tel modèle, les enfants appartiennent au lignage maternel. Lorsqu'il y a séparation des conjoints, les enfants restent avec leur mère. Par ailleurs la naissance d'une fille, ses parents parfois aidés par son ou ses oncles utérins entreprennent la construction de sa maison en vue de sa vie de couple.

### 1.1.1 Contexte économique

Dans le cadre de l'accès à un logement sûr et sain, les Comores étant signataires des engagements internationaux relatifs aux ODD, ont entamé la phase de mise en œuvre d'un nouveau plan de développement, « **le Plan Émergence des Comores 2030** », lequel met l'accent sur la promotion de la construction d'habitations et de logements adéquats et décents pour la population.

Le Code de l'Urbanisme et la Construction promulgué par décret n° 12-026/PR de 04 février 2012 est un document juridique régissant la gestion et le sauvegarde du patrimoine commun des Comores qui est le « Territoire ». Il s'applique aux personnes physiques et morales, publiques et privées. Ce Code fixe les dispositions et les normes destinées à la construction des bâtiments ainsi qu' à la sécurité des personnes contre les risques d'incendie et la panique dans les Etablissements recevant le public. Ce Code stipule à son article 11 « Les ensembles d'habitations et les lotissements doivent être desservis par un réseau de distribution d'eau potable sous pression et par un réseau d'égouts évacuant directement et sans aucune stagnation des eaux usées de toute nature ».

## 1.2 – REVUE DE LA LITTERATURE

Cette revue concerne les ménages et le type d'habitation (logement). L'habitation et ses caractéristiques constituent l'environnement immédiat du ménage, notamment de la population. Elles caractérisent d'une part le cadre de vie de la population et d'autre part les mutations enregistrées dans chaque ménage. C'est pour cette raison que les Nations Unies à travers l'UN-Habitat ont fixé comme objectif d'améliorer les conditions de vie de la population et notamment son accès à un logement décent disposant d'un système d'eau de boisson, d'assainissement et des services de gestion des ordures adéquats. Dans cette optique, diverses études (WHO, 2012, Boubou, 2015, etc.) ont montré le lien entre l'environnement et l'occurrence de certaines maladies. Elles révèlent que l'environnement influe de manière directe ou indirecte sur plus de 28% des maladies en Afrique (WHO, 2012).

Les questions sur l'habitation et la disposition de logements décents constituent des préoccupations majeures des pouvoirs publics aux niveaux national et international.

Plusieurs conférences ont été organisées et appuyées par l'adoption des OMD (Objectif 7, Cible 11) qui visaient la disparition des bidonvilles au profit des quartiers sains, décents. Bien que des avancées significatives aient été enregistrées pour ces cibles dans le monde, les progrès ont été inégaux entre les régions et les pays, donnant lieu à des écarts importants. De plus, des millions de personnes demeurent encore dans les logements précaires et les bidonvilles. Ainsi, un autre défi a été relevé depuis 2015 à travers les ODD (Objectif 11, Cible 1) d'ici à 2030, est d'assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et d'assainir les quartiers de taudis.

L'histoire des Recensement Généraux de la Population et de l'Habitat aux Comores montre une augmentation relativement forte des habitations. Effectif des logements passe de 79 853 habitations en 1980 à 183 189 habitations en 2017. Le taux d'accroissement des logements est de 47,1% entre 1980 et 1991, 15,5% entre 1991 et 2003 et en fin entre 2003 et 2017 le taux d'accroissement est de 35,1%. On enregistre des disparités entre les habitations principales et les habitations secondaires. Le rythme d'accroissement des habitations suit de façon exponentielle, alors les habitations secondaires diminuent de manière forte. Les taux d'accroissement annuelle des logements est à la hausse et dépasse même le taux d'accroissement naturel de la population qui est de 2,0

Ainsi, le nombre de ménages a augmenté plus rapidement entre 1980 et 2020. En 1991 on a enregistré 72 221 ménages, 97 306 ménages en 2003 et 140 577 ménages en 2017 soit un accroissement annuel 2,2%. Le constat est que, le nombre de ménages est inégalement réparti entre les îles avec 6,6% pour Mwali, 45,0% à Ndzuwani et 48,4% pour Ngazidja.

Il ressort du recensement (RGPH2017) que, la taille moyenne des ménages est de 5,4 personnes contre 5,9 en 2003. Cette faible variation du nombre moyen de personnes par ménage se retrouve également au niveau de chaque île. Par contre, on note un différentiel de taille moyenne de ménages entre les milieux de résidence, le nombre moyen de personnes par ménage étant plus élevé en milieu rural (5,6) qu'en milieu urbain (5,0).

En effet, la fécondité du chef de ménage ou son conjoint est parmi les facteurs démographiques qui peuvent influencer la variation de la taille du ménage. Aux Comores, le RGPH 2017, fait ressortir, que la taille moyenne des ménages semble augmenter avec l'âge du chef de ménage, et ce jusqu'à 40 ans, au niveau national, pour tous les milieux et les îles. A partir de 45 ans, elle diminue.

## 1.3 – DEFINITION DES CONCEPTS

### 1.3.1 Concepts liés à la collecte des données

Nous reprenons ici les définitions des concepts utilisés lors de la collecte des données sur le terrain. Ces définitions se trouvent dans le manuel de l'agent recenseur.

#### **Concession:**

La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

#### **Logement:**

Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.

#### **Ménage :**

**Le ménage est l'unité fondamentale du recensement.** Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

#### **Taux de Chef de ménage:**

Le taux de chefs de ménage est le rapport entre la population d'une tranche d'âges donnée et l'effectif des chefs de ménage de la même tranche d'âges.

#### ***Ménage ordinaire :***

Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés qui vivent ensemble.

### ***Ménage collectif :***

Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

### **Typologie des ménages :**

La typologie du ménage est définie comme la composition des membres d'un ménage dont la parenté, avec le chef de ménage dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

**Ménage nucléaire:** Composé d'un chef de ménage (CM), d'un conjoint (CJ) et un ou plusieurs enfants du conjoint

**Ménage monoparentale 1:** Composé de d'un chef de ménage (CM) homme et des enfants du CM

**Ménage monoparentale 2:** Composé d'un chef de ménage (CM) femme et des enfants du CM

**Ménage parental 1:** Composé d'un chef de ménage (CM) homme plus une conjointe, plus un ou plusieurs enfants du CM, plus un ou plusieurs enfants du conjoint, plus un Beaux-pères/belles mères, plus un Beaux-frères/belles sœurs, plus un Beaux fils/belles filles et plus un ou plusieurs proches du conjoint.

**Ménage parental 2:** Composé d'un chef de ménage (CM) plus un(e) conjoint(e), plus un ou plusieurs enfants du CM, plus un ou plusieurs enfants du conjoint, plus un ou plusieurs Beaux fils/belles filles

**Ménage parental 3:** Composé d'un chef de ménage (CM) homme plus une conjointe, plus un ou plusieurs enfants du CM, plus un ou plusieurs enfants du conjoint, plus (une/un) Mère /Père, plus un ou plusieurs Frère/sœur, plus un ou plusieurs proches du CM

**Ménage isolé:** Composé d'une seule personne chef de ménage (CM)

### **Habitat :**

L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

### **Milieu de résidence :**

C'est la variable qui permet de faire la distinction entre l'urbain et le rural.



### **Nature du principal handicap :**

Le handicap est une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances ou déficiences peuvent être congénitales ou acquises.

### **Type d'habitation :**

C'est le type de bâtiment occupé par **le chef de ménage**. Il peut s'agir de :

**Immeuble à appartements** : c'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

**Maison individuelle simple** : maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

**Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)** : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages

**Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

**Autres** : tout autre type d'habitation non citée.

### **Nombre de pièces occupées par le ménage :**

Il s'agit du nombre total de pièces qui peuvent être réparties dans **plusieurs constructions** à l'intérieur de la concession. Les pièces à prendre en compte sont les chambres à coucher, les salles à manger, les salons. Par contre, ne sont pas comptés les cabinets d'aisance, les salles de bain, les couloirs, les vérandas, les vestibules et les cuisines.

### **Type d'aisance :**

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de :

**Chasse d'eau personnelle** : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

**Chasse d'eau en commun** : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

**Latrine simple** : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

**Latrine ventilée** : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;



**Brousse/Nature** : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

**Autres** : Tout autre type d'aisance non cité.

## 1.4 –VARIABLES NECESSAIRES POUR L'ETUDE

Dans le cadre de la présente étude, les variables ci-dessous sont nécessaires pour le calcul des différents indicateurs.

**Variables d'intérêt** : Taille du ménage et Type d'habitation

**Variables caractéristiques du chef de ménage** :

Sexe, Age, Niveau d'instruction, Statut d'occupation du logement, Etat matrimonial, Nature du handicap

**Variables caractéristiques de l'habitation** :

Nombre de pièces occupées par le ménage (Espace vital), Nature du sol, Nature des murs, Nature du toit, Mode principal d'éclairage, Principale source d'énergie pour la cuisson, Principale source d'approvisionnement en eau de boisson, Type d'aisance, Mode d'évacuation des ordures ménagères, Mode d'évacuation des eaux usées

**Variables relatives aux biens possédés par le ménage** :

Possession de radio, Possession de télévision, Possession de téléphone fixe, Possession de téléphone cellulaire, Possession de réfrigérateur, Possession de microordinateur, Connexion Internet, Possession de bicyclette, Possession de motos, Possession de voiture.

**Autres variables** :

Lien de parenté avec le chef de ménage, Milieu de résidence et île de résidence

## 1.5 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Malgré les précautions prises pour éviter les omissions et doubles comptes des ménages, la taille d'un ménage peut être mal estimée soit par omission d'individus en bas âge, soit par inclusion (dans le ménage) des parents vivant ailleurs. Outre les erreurs liées à la conception, la vraisemblance des informations dépend du comportement des agents enquêteurs et/ou de la capacité des enquêtés à fournir des réponses fiables (erreur de collecte). Il convient alors de faire une évaluation interne et externe des informations qui y sont contenues afin décerner la portée des résultats qui en découleront. A cet effet nous ferons l'évaluation interne des données.

### 1.5.1 Variables utilisées

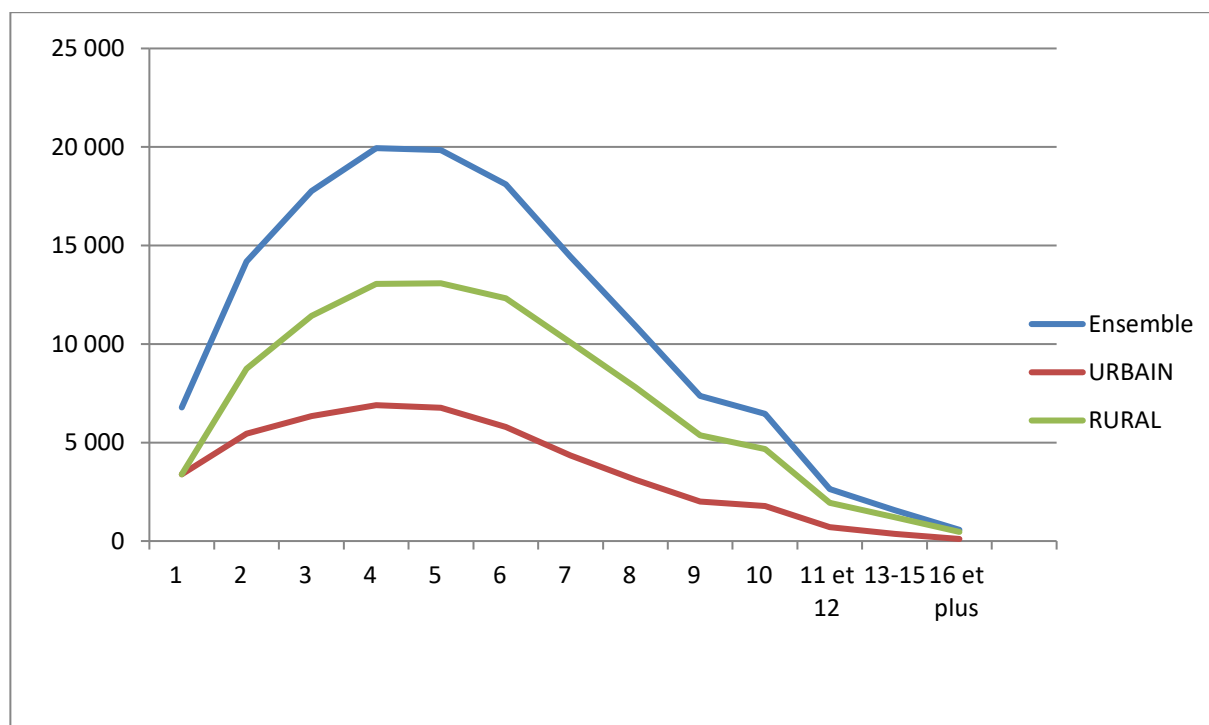
Pour apprécier la cohérence interne des variables, nous avons évalué la proportion des Réponses Non Déclarées (ND). Le complément à 1 de la proportion des ND d'une variable constitue le taux de réponse de cette variable. Les proportions de Non Déclarées (ND) sont nettement en dessous du seuil de 5% sauf le statut

d'occupation économique et le niveau d'instruction des chefs de ménages qui ont des proportions de ND élevées. Plus de la moitié des variables qui seront utilisées dans le présent rapport ont été renseignées.

### 1.5.2 Taille des ménages

Pour évaluer les données sur la taille des ménages, nous allons examiner l'allure générale de la courbe représentative de l'effectif des chefs de ménage selon la taille du ménage. Toute perturbation de l'allure de la distribution des ménages en fonction de leur taille devrait donc avoir pour origine une mauvaise qualité des données.

**Graphique 1.1 : Répartition des ménages selon leur taille en 2017**

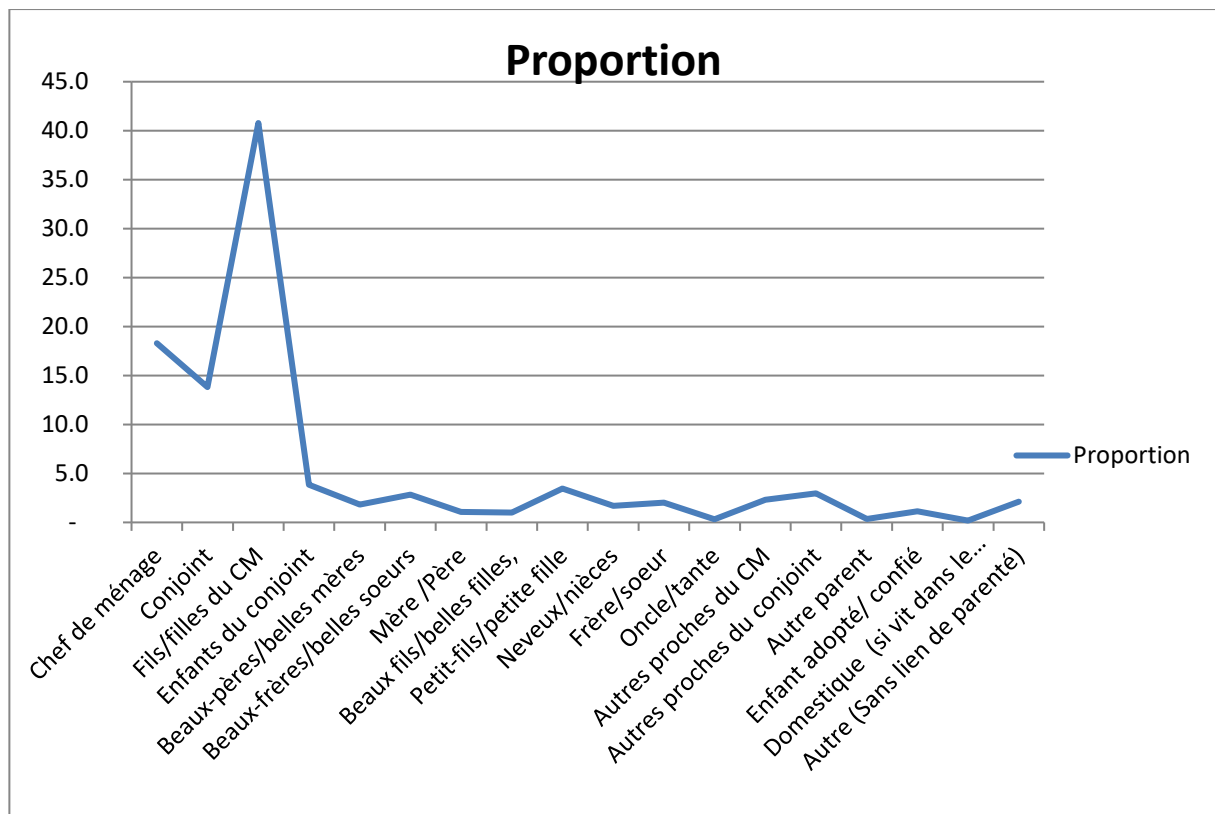


La répartition des ménages selon leur taille (graphique 1.1) montre des courbes ayant la même allure (un U renversé). Les courbes de l'ensemble, le milieu urbain et rural présentent une petite irrégularité à partir de 9 personnes et plus. Elles semblent constantes entre les abscisses 4 et 5. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que la taille des ménages a été bien saisie.

### 1.5.3 Composition des ménages

Il ressort du graphique 1.2 que les ménages sont composés principalement des conjoints et leurs enfants (fils ou fille) ces derniers représentent 40,8% des membres des ménages.

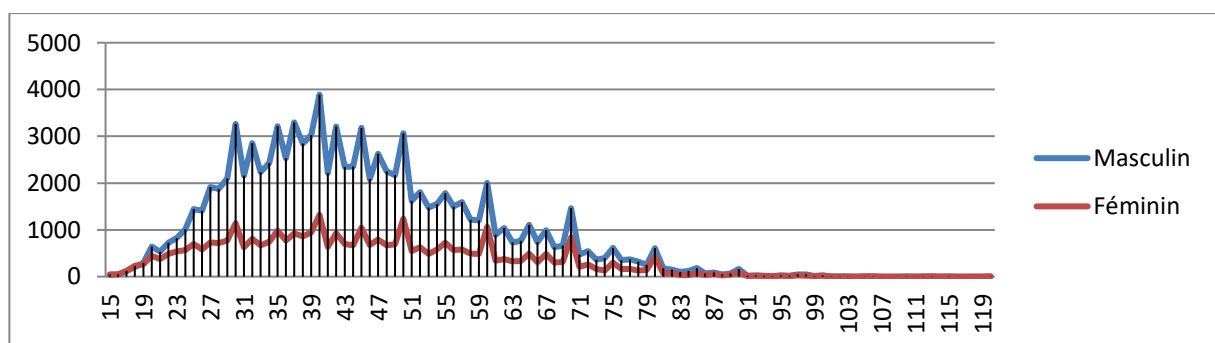
**Graphique 1.2 : Répartition des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage**



### 1.5.4 Age du chef de ménage

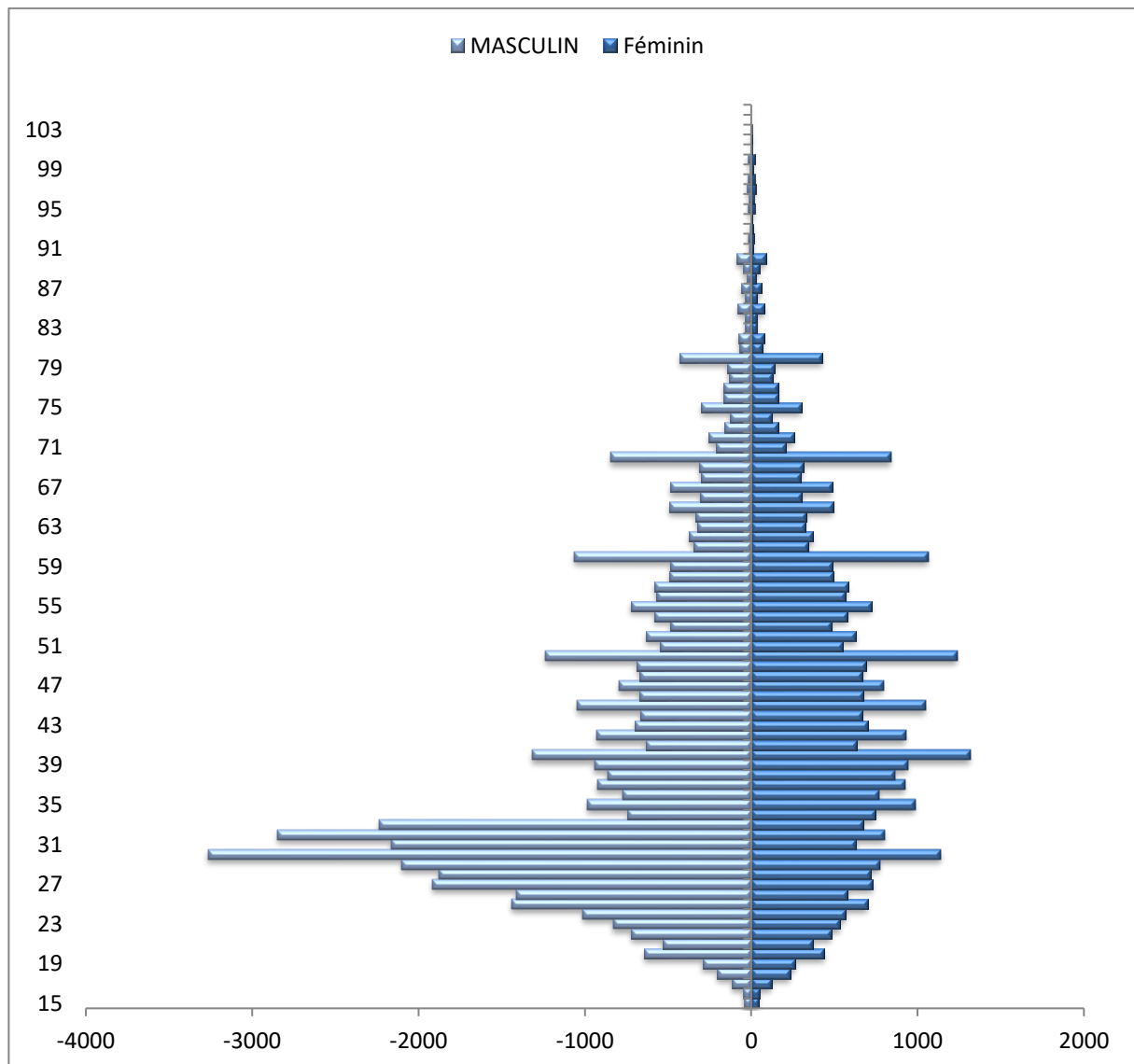
Dans l'ensemble, le graphique 1.3 montre une prédominance des chefs de ménage (CM) âgé de 40 ans. Quel que soit l'âge, les chefs de ménages de sexe masculin sont plus nombreux que ceux de sexe féminin. Quel que soit le sexe, le nombre de chefs de ménages âgés de 40 ans est supérieur aux autres âges de chef de ménage.

**Graphique 1.3: Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage**



La pyramide par année d'âge des chefs de ménage permet d'apprécier la répartition des âges de ceux-ci. Elle présente des irrégularités : des pics aux âges ronds et semi ronds, une base effilée dénotant une faible proportion des chefs de ménage jeunes (moins de 20 ans). Les pics s'observent aux âges ronds et semi ronds quel que soit le sexe du chef de ménage. Les pics les plus marqués sont à 30 ans pour les hommes et à 40 ans pour les femmes (âge modal). En faisant fi des pics, on observe une décroissance régulière du côté des hommes à partir de 30 ans.

**Graphique 1.4 : Pyramide des âges des chefs de ménage**



## CHAPITRE 2 : LES MENAGES

Le ménage est l'unité de base privilégiée pour l'observation des phénomènes démographiques et socioéconomiques. Le ménage constitue le centre élémentaire de décisions économiques et sociales, car c'est en son sein que s'organisent les activités de production et de consommation des populations sous l'autorité d'un Chef de ménage.

Cependant, quoiqu'on note des ressemblances sur la structure du ménage entre les pays ou les régions, il se trouve que le concept de ménage varie peu ou entièrement selon les milieux et/ou les enquêtes/recensements. Dans ces opérations de collecte, la définition qu'on donne du ménage prend en compte notamment les objectifs fixés comme c'est défini ci-dessus.

A cet égard, l'analyse de ce chapitre consistera à appréhender le volume des ménages, la typologie du ménage comorien et les caractéristiques des membres du ménage et surtout le chef du ménage.

### 2.1 – VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES

Les ménages recensés sont au nombre de 140 577 pour une population résidente de 758 316 habitants, soit une taille moyenne de 5,4 personnes par ménage.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré en milieu urbain 47 023 ménages pour une population urbaine de 235 762 habitants, soit une taille moyenne de 5 personnes par ménage. Les ménages urbains représentent 33,4% de l'ensemble des ménages. Le milieu rural comporte 93 554 ménages pour une population totale de 522 564 personnes soit une taille moyenne de 5,6 personnes par ménage.

**Tableau 2. 1 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon l'île de résidence**

Milieu	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Urbain	4 907	52,8	18 899	29,9	23 217	34,1	47 023	33,4
Rural	<b>4 380</b>	47,2	44 330	70,1	44 844	65,9	93 554	66,6
<b>Total</b>	<b>9 287</b>	<b>100,0</b>	<b>63 229</b>	<b>100,0</b>	<b>68 061</b>	<b>100,0</b>	<b>140 577</b>	<b>100,0</b>

Selon les résultats du RGPH 2017, le phénomène d'urbanisation prend une ampleur au niveau national. Plus de trois ménages sur dix (30,0%) résident en milieu urbain en 2017 contre (30,4%) en 2003. Une situation particulière est observée sur l'île de Mwali, les données entre les milieux de résidence (urbain et rural) sont presque identiques ce qui n'est le cas à Ndzuwani et Ngazidja.

## 2.2 – CARACTERISTIQUE DES MENAGES

### 2.2.1. Taux de chefs de ménages

Le taux de chefs de ménage est le rapport entre la population d'une tranche d'âges donnée et l'effectif des chefs de ménage de la même tranche d'âges.

**Tableau 2.2 : Répartition (%) des taux de chefs de ménage par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	COMORES			URBAIN			RURAL		
	Taux de chef de ménage			Taux de chef de ménage			Taux de chef de ménage		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	1,6	1,7	1,6	1,9
20 à 24	10,0	12,7	7,6	9,6	11,6	7,6	0,3	13,3	7,5
25 à 29	1,3	31,8	11,7	22,0	29,7	15,0	21,0	32,9	9,9
30 à 34	33,2	50,8	15,6	34,4	50,1	18,5	32,5	51,2	14,1
35 à 39	41,9	64,2	19,4	43,4	62,6	23,5	41,1	65,0	17,4
40 à 44	48,4	72,0	23,2	50,4	70,6	27,5	47,3	72,7	21,1
45 à 49	52,3	76,4	26,1	54,5	74,3	32,0	51,2	77,4	23,3
50 à 54	53,2	76,7	28,9	55,4	74,5	34,5	52,1	77,9	26,3
55 à 59	53,1	76,9	29,7	54,5	73,6	34,4	52,5	78,6	27,6
60 à 64	50,2	71,8	30,0	52,6	72,0	33,9	49,2	71,8	28,4
65 à 69	49,5	70,0	30,2	52,1	70,6	35,1	48,4	69,7	28,3
70 à 74	45,5	63,6	28,8	45,4	60,6	32,9	45,5	64,7	27,2
75 à 79	41,8	58,5	26,0	43,3	57,6	30,7	41,4	58,8	24,4
80 à 84	34,7	50,7	22,1	34,4	48,3	23,1	34,8	51,5	21,7
85+	26,9	38,3	17,5	25,5	34,6	19,3	27,3	39,4	16,9
<b>Total</b>	<b>29,8</b>	<b>43,7</b>	<b>16,0</b>	<b>30,7</b>	<b>42,6</b>	<b>18,6</b>	<b>29,3</b>	<b>44,2</b>	<b>14,8</b>

Le taux de chef de ménage montre, tout comme la répartition des chefs de ménage par âge, que l'accès au statut de chef de ménage est réservé aux hommes et aux personnes adultes. En effet, Le taux est presque de trois fois plus élevé pour les hommes (43,7 %) que pour les femmes (16,0 %).

On constate que l'âge augmente proportionnellement avec le taux de chef de ménage pour les deux sexes. Plus faible avant l'âge de 20 ans, le taux s'accroît vite à partir de 20 ans pour atteindre sa valeur maximale (76,9 %) entre 55 et 60 ans pour les hommes et entre 60 et 70 ans pour les femmes (30,2 %). Le décalage de la valeur modale entre les deux sexes suggère que la plupart des femmes deviennent chefs de ménage (à un âge avancé) par contrainte, après le décès du mari. Toutefois, ce décalage est moins marqué en milieu urbain, à cause de l'effet du célibat et du divorce plus fréquent en ville.

Les taux urbains de femmes sont supérieurs aux taux ruraux à cause certainement de l'emprise des traditions qui font de l'homme d'office le chef de

ménage. Les taux urbains des hommes sont inférieurs aux taux ruraux, à cause des effets de la scolarité, du divorce et du travail salarié féminin qui contribuent à faire baisser le taux des hommes en ville au profit de celui des femmes.

**Tableau 2.3 : Répartition des taux de chefs de ménage par groupes d'âges quinquennaux selon l'île de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	MWALI			NDZUWANI			NGAZIDJA		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	1,1	1,3	0,9	2,5	2,2	2,8	1,1	1,3	0,9
20 à 24	10,2	14,8	6,0	14,9	18,7	11,6	6,2	8,0	4,4
25 à 29	25,9	43,5	10,2	28,8	43,9	15,1	15,3	21,7	9,3
30 à 34	38,3	60,2	15,2	41,8	64,4	18,8	27,0	40,5	13,7
35 à 39	49,0	77,2	18,3	48,5	74,6	22,0	36,7	55,6	17,9
40 à 44	53,6	80,4	20,6	54,0	80,2	26,5	43,8	65,2	21,2
45 à 49	58,5	83,9	25,6	55,0	80,9	27,4	49,6	72,1	25,3
50 à 54	57,4	79,3	28,2	57,5	80,8	32,4	49,5	73,2	26,6
55 à 59	58,2	79,8	31,0	58,5	80,2	34,1	49,0	74,1	26,9
60 à 64	51,3	70,4	29,6	57,4	76,9	37,1	45,9	68,7	26,3
65 à 69	51,6	75,7	23,2	56,9	75,9	37,8	44,6	65,5	26,2
70 à 74	45,6	59,2	29,0	54,2	71,1	38,5	41,2	60,3	24,1
75 à 79	48,8	57,1	38,6	48,9	65,0	32,7	37,5	54,8	21,9
80 à 84	29,0	38,9	20,0	44,2	57,6	32,4	31,1	48,4	18,3
85+	27,1	38,8	15,8	38,9	52,2	28,4	22,9	33,8	13,8
<b>Total</b>	<b>31,6</b>	<b>48,1</b>	<b>13,9</b>	<b>33,8</b>	<b>49,3</b>	<b>18,5</b>	<b>26,7</b>	<b>39,1</b>	<b>14,5</b>

## 2.2.2. Structure par âge et sexe des chefs de ménage

### 2.2.2.1. Age moyen

Le Tableau 2.4 montre une prédominance des chefs de ménage (CM) dont l'âge est compris entre 30 et 49 ans (51,1 %). Un chef de ménage sur deux a un âge compris entre 25 et 44 ans. Les chefs de ménage âgés de moins de 20 ans, représentent 1,0% de l'ensemble des CM. Selon le sexe, l'âge modal des hommes et des femmes est compris entre 35 et 39 ans (14,8 et 12,0 %). L'âge moyen des CM est de 45,8 ans dans l'ensemble. Cet âge est de 46,3 ans chez les CM femmes contre 45,5 ans pour les hommes.

En milieu urbain, les CM de la tranche d'âge 30-49 ans représentent plus de la moitié de la population des chefs de ménage vivant en milieu urbain (53,9 %). Les CM de sexe masculin sont plus nombreux dans la tranche d'âge 35-39 ans (15,4%). Quant aux CM féminins, leur proportion est aussi plus élevée à cette même tranche d'âge 35-39 ans (12,9%). L'âge moyen des CM résidant en milieu urbain est de 44,7 ans. Chez les hommes, il est estimé à 44,5 ans contre 45,1 ans pour leurs homologues femmes (tableau 2.4).

En milieu rural, les CM sont relativement jeunes puisque 33,9% ont un âge compris entre 25 et 39 ans. Parmi les CM masculins qui vivent en milieu rural, 52,2% ont un âge compris entre 30 et 49 ans. Chez les femmes, c'est dans la tranche d'âge 30-54 ans qu'elles sont nombreuses (51,4 %). L'âge moyen des CM vivant en milieu rural est de 46,3 ans. Chez les femmes, cet âge est de 47,1 ans contre 46 ans pour les hommes (tableau 2.4).

Les chefs de ménage de plus de 60 ans représentent 17,5% de l'ensemble des chefs de ménage. Quel que soit le milieu de résidence, l'âge moyen des femmes chefs de ménage est supérieur à celui des hommes CM. Il ne pouvait pas en être autrement puisque la plupart des femmes acquièrent le statut de chef de ménage avec l'âge. C'est généralement des veuves ou des divorcées.

**Tableau 2.4 : Répartition (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	Comores			Urbain			Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	1,0	0,7	1,9	0,9	0,7	1,4	1,1	0,7	2,2
20 à 24	4,4	3,7	6,4	4,2	3,6	5,7	4,5	3,8	6,8
25 à 29	8,8	8,7	9,3	9,4	8,6	11,1	8,6	8,7	8,2
30 à 34	12,2	12,8	10,6	13,4	14,1	11,8	11,6	12,2	9,9
35 à 39	14,0	14,8	12,0	14,6	15,4	12,9	13,7	14,5	11,4
40 à 44	13,2	13,9	11,3	13,9	14,8	11,7	12,8	13,5	11,1
45 à 49	11,7	12,2	10,3	12,0	12,5	10,9	11,5	12,0	10,0
50 à 54	9,4	9,4	9,3	9,5	9,6	9,4	9,3	9,3	9,2
55 à 59	7,3	7,2	7,6	7,1	7,0	7,2	7,5	7,3	7,9
60 à 64	5,7	5,4	6,5	5,3	5,1	5,7	5,9	5,5	7,0
65 à 69	4,3	4,1	5,1	3,8	3,5	4,4	4,6	4,3	5,4
70 à 74	3,5	3,2	4,2	2,7	2,4	3,6	3,9	3,6	4,6
75 à 79	2,0	1,9	2,4	1,6	1,4	2,0	2,3	2,1	2,7
80 à 84	1,3	1,2	1,7	0,9	0,8	1,1	1,5	1,3	2,1
85+	1,0	0,9	1,4	0,7	0,6	1,0	1,2	1,1	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	45,8	45,5	46,3	44,7	44,5	45,1	46,3	46,0	47,1
Age médian	43,6	43,4	44,3	42,7	42,6	43,0	44,1	43,8	40,2

L'étude des chefs de ménage selon la région de résidence, montre qu'à Mwali, les CM de la tranche d'âge 30-49 ans représentent plus de la moitié de la population des chefs de ménage (55,3 %). Les CM de sexe masculin sont plus nombreux dans la tranche d'âge 35-39 ans (16,1 %). Quant aux CM féminins, leur proportion est plus élevée à la tranche d'âge 30-34 ans (13,2 %). L'âge moyen des CM résidant à Mwali est de 43,8 ans. Chez les hommes, il est estimé à 43,5 ans contre 44,8 ans pour leurs homologues femmes (tableau 2.5).



A Ndzuwani, les CM y résidant, on compte presque la moitié (50,1 %) des chefs de ménage dans le groupe d'âge situé entre 30 et 49 ans. Parmi les CM masculins qui vivent à Ndzuwani, 53,2 ont un âge compris entre 30 et 49 ans. Chez les femmes, c'est dans la tranche d'âge 25-49 ans qu'elles sont nombreuses (52,6 %). L'âge moyen des CM vivant à Ndzuwani est de 44,2 ans. Chez les femmes, cet âge est de 44,6 ans contre 44,1 ans pour les hommes (tableau 2.5).

Dans la région de Ngazidja, la tranche d'âge dont les chefs de ménage sont le plus représentés est 30 à 49 ans où on dénombre plus de la moitié des chefs de ménage (51,4 %). Quant au sexe, chez les hommes, 53,0% des chefs de ménage se trouvent dans la tranche d'âge 30-49 ans de même que pour les femmes (55,5 %). Quel que soit la région de résidence, l'âge moyen des femmes chefs de ménage est supérieur à celui des hommes CM. Il ne pouvait en être autrement puisque la plupart des femmes acquièrent le statut de chef avec l'âge. Ce sont généralement des veuves et/ou des divorcées.

**Tableau 2.5 : Répartition en (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon l'île de résidence et le sexe**

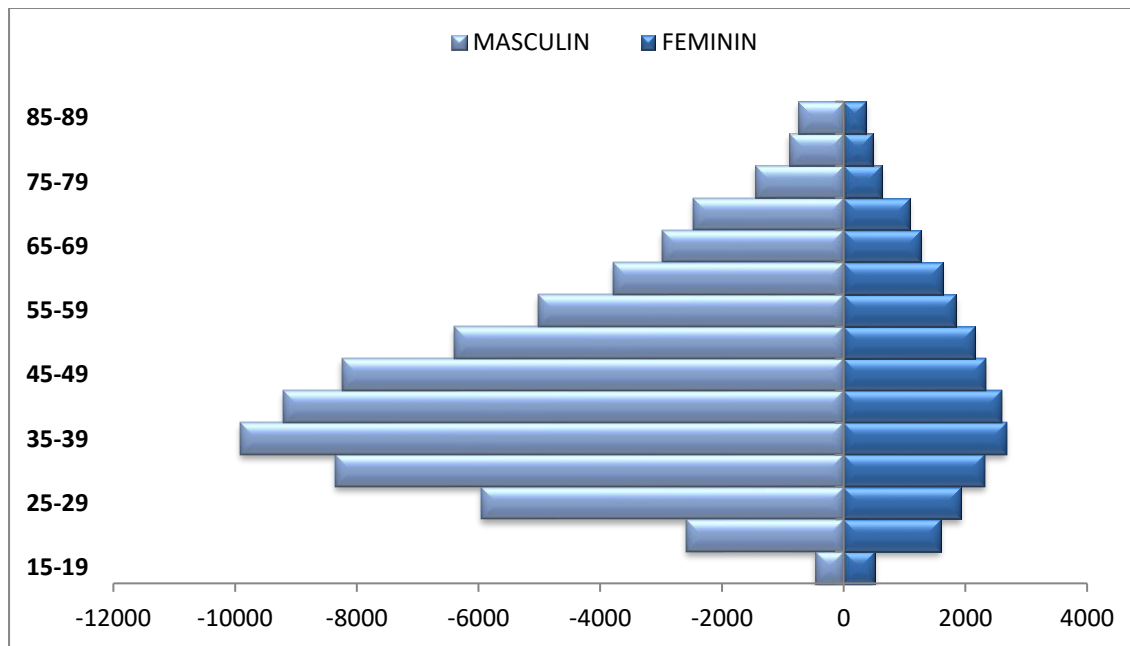
	MWALI			NZUWANI			NGAZIDJA		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	0,7	0,5	1,3	1,5	0,9	3,1	0,6	0,5	0,9
20 à 24	4,5	3,9	6,6	6,0	4,9	9,1	3,0	2,6	3,8
25 à 29	10,0	10,1	9,9	10,6	10,6	10,6	7,0	6,6	8,0
30 à 34	14,4	14,8	13,2	12,7	13,6	10,2	11,5	11,8	10,7
35 à 39	15,4	16,1	13,1	13,6	14,5	11,1	14,2	14,8	12,6
40 à 44	14,3	15,0	11,7	12,7	13,4	11,0	13,5	14,2	11,6
45 à 49	11,4	11,7	10,2	11,1	11,7	9,7	12,2	12,7	10,9
50 à 54	9,4	9,4	9,4	9,0	9,1	8,9	9,7	9,7	9,7
55 à 59	6,4	6,3	7,2	6,9	6,9	6,9	7,9	7,7	8,4
60 à 64	5,1	4,7	6,5	5,1	4,8	5,8	6,3	6,0	7,1
65 à 69	3,1	3,1	3,0	4,1	3,8	5,0	4,7	4,4	5,4
70 à 74	2,3	2,1	3,2	2,9	2,6	3,9	4,2	3,9	4,7
75 à 79	1,5	1,2	2,5	1,8	1,7	2,2	2,3	2,2	2,6
80 à 84	0,8	0,6	1,3	1,0	0,9	1,4	1,6	1,5	2,0
85+	0,6	0,5	0,8	0,8	0,7	1,2	1,3	1,2	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	43,8	43,5	44,8	44,2	44,1	44,6	47,4	47,2	48,1
Age médian	41,7	41,6	42,5	42,2	42,0	42,7	45,1	44,8	46,1

### 2.2.2.2. Pyramide des âges des chefs de ménages

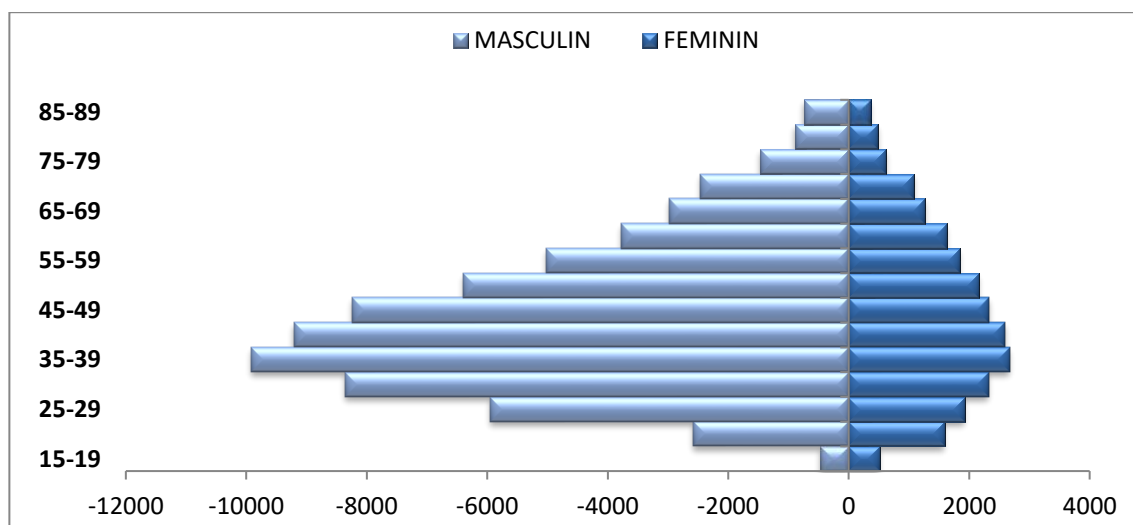
La pyramide par année d'âge des chefs de ménage permet d'apprécier la répartition des âges de ceux-ci.

La pyramide du graphique 1.2 présente quelques irrégularités : des pics aux âges ronds et semi ronds, une base effilée dénotant une faible proportion des chefs de ménage jeunes (moins de 20 ans). Les pics s'observent aux âges ronds et semi ronds quel que soit le sexe du chef de ménage. Les pics les plus marqués sont à 30 ans pour les hommes et à 40 ans

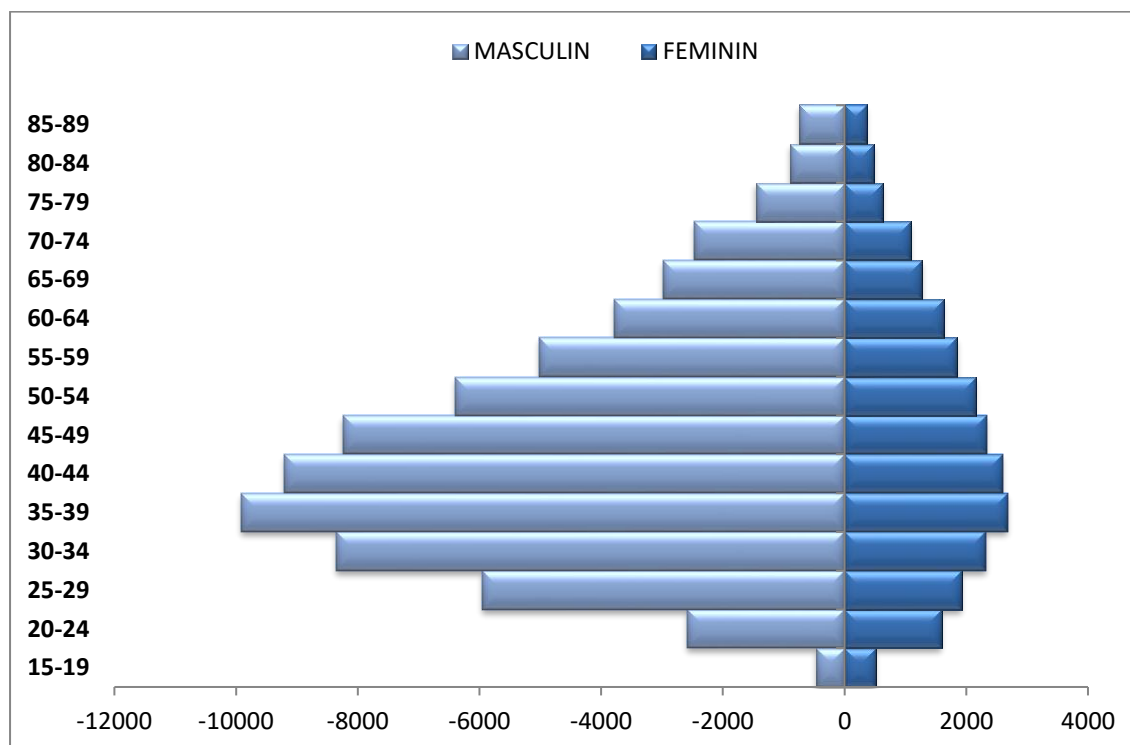
**Graphique 2.1 : Pyramide de la population des chefs ménages (ensemble du pays)**



**Graphique 2.2 : Pyramide de la population des chefs ménages du milieu urbain**



**Graphique2.3 : Pyramide de la population des chefs ménages du milieu rural**



### 2.2.3. Caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles des ménages

Il s'agira pour nous d'étudier les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des chefs de ménage. Il s'agit, plus précisément du groupe d'âge du chef de ménage, de son statut matrimonial et de son niveau d'instruction. Le tableau 2.6 montre que sont mariés dont 75,2 % de monogames et 7,1 % de polygames. Les CM célibataires sont plus nombreux à Ngazidja et en milieu urbain que dans les autres. Ceci pourrait être dû au nombre élevé de chefs de ménages élèves ou étudiants. Les CM ayant perdu leur conjoint, soit par le décès ou la rupture constitue respectivement 10,0% des ménages. Quel que soient le milieu de résidence et l'île de résidence, les CM divorcés sont plus nombreux que les CM veufs (veuves).

Il ressort, du tableau 2.6 que près de 22,1 % des chefs de ménages ont un niveau d'instruction primaire. Cette proportion varie selon le milieu de résidence et l'île de résidence : elle est plus accentuée en milieu rural (23,5 %) qu'en milieu urbain (19,8 %). Elle est, aussi, plus élevée à Mwali (30,4%) que Ndzuwani (18,1%) et Ngazidja (25,0%). Les CM plus instruits se rencontrent donc, davantage en milieu urbain (24,2%) qu'en milieu rural (11,2%). Par rapport à l'île de résidence, la proportion des chefs de ménage les plus instruits est relativement élevée à Mwali (18,9%) et à Ngazidja, elle est de (17,8%) contre 14,1% à Ndzuwani.

**Tableau 2.6 : Répartition des ménages ordinaires par caractéristiques du chef de ménages, selon l'île et selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge du chef	Île de résidence				Milieu de résidence	
	Ensemble	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Urbain	Rural
Moins que 20	1,0	0,7	1,5	0,6	0,9	1,1
20 - 29	13,1	14,3	<b>16,4</b>	9,9	13,6	13,1
30 - 39	25,8	29,3	25,8	25,5	28,0	25,3
40 - 49	26,0	27,1	25,4	26,4	25,9	24,4
50 - 59	16,5	15,5	15,6	17,4	16,6	16,8
60 - 69	9,9	8,0	9,0	10,9	9,1	10,5
70 et plus	7,7	5,1	6,4	9,3	5,9	8,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Statut matrimonial</b>						
Célibataire	7,7	3,2	5,3	10,5	10,5	6,3
Marié monogame	75,2	78,2	76,6	73,6	73,4	76,2
Marié polygame	7,1	8,2	8,9	5,3	5,4	7,9
Veuf/veuve	4,0	2,3	4,3	4,0	3,7	4,1
Divorcé(e)	6,0	8,2	4,9	6,7	6,9	5,5
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun niveau	12,8	10,7	10,5	15,4	11,3	13,7
Primaire	22,1	30,4	18,1	25,0	19,8	23,5
Collège	17,0	22,1	14,3	19,1	19,5	15,4
Lycée	13,2	17,2	11,0	15,0	17,5	10,6
Supérieur	16,1	18,9	14,1	17,8	24,2	11,2
Ecole coranique / Cours d'adulte	18,9	0,7	32,1	7,7	7,9	<b>25,6</b>
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## 2.3. La taille des ménages

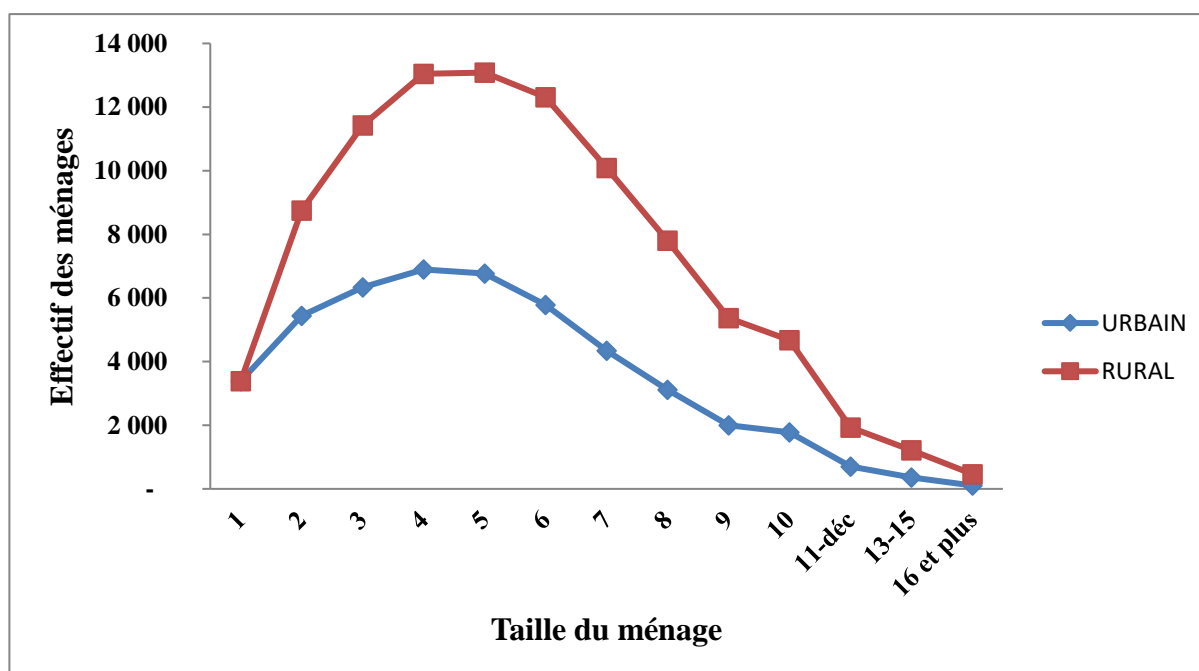
### 2.3.1. Taille de ménage selon le milieu de résidence et îles de résidence

La répartition des ménages selon leur taille (graphique 1.1) montre des courbes ayant la même allure. Les deux courbes (urbain et rural) présentent des irrégularités au-delà de 8 personnes par ménage. Le pic de deux courbées est atteint à 5 personnes par ménage.

Tableau 2.9 : Répartition (%) des chefs de ménage par taille du ménage selon le sexe du chef de ménage

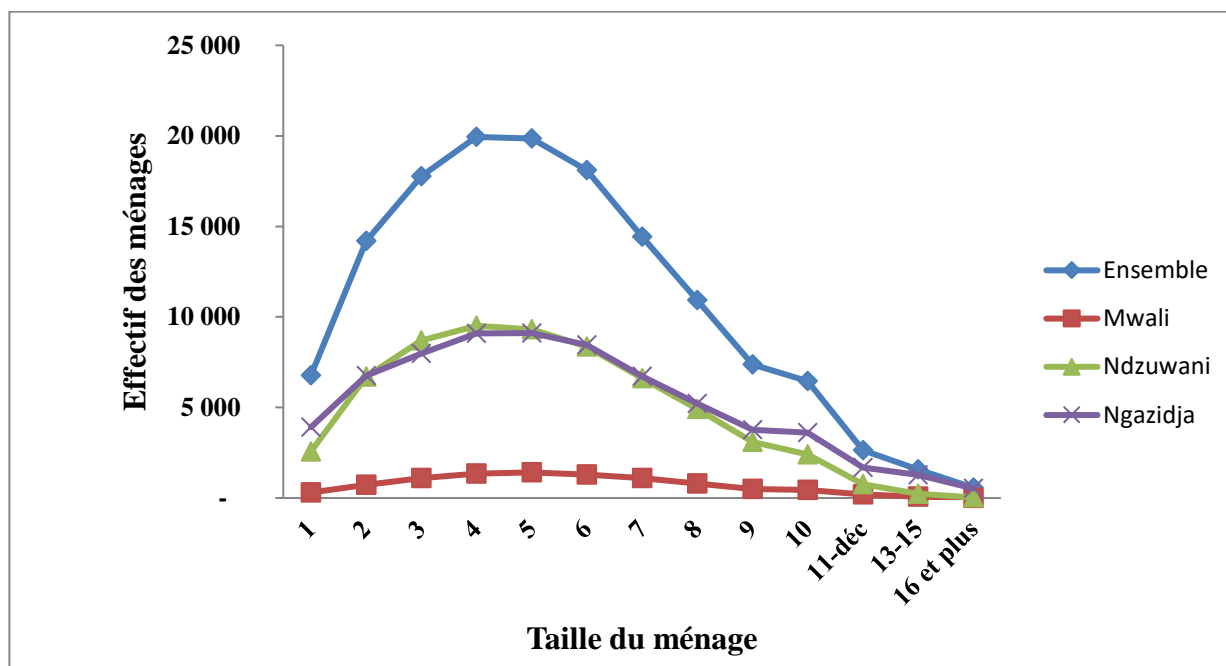
Taille de ménages	Masculin	Féminin	Ensemble
1	3,3	8,9	4,8
2	8,6	14,3	10,1
3	11,7	15,3	12,6
4	13,8	15,3	14,2
5	14,5	13,1	14,1
6	13,7	10,6	12,9
7	11,1	8,0	10,3
8	8,6	5,6	7,8
9	5,9	3,6	5,2
10	5,1	3,1	4,6
11-12	2,1	1,2	1,9
13 -15	1,2	0,8	1,1
16 et plus	0,4	0,3	0,4
Total	100	100	100

Graphique 2.4 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la taille des ménages



S'agissant de la répartition selon l'île de résidence, la tendance est la même avec certaines disparités selon l'île. Sur le plan national, la courbe sur la répartition des chefs de ménages selon la taille suit une forme de U renversé et on observe une perturbation à partir de 8 personnes et plus. Cette situation est identique pour Ngazidja et Ndzuwani ; autrement dit, on observe la même allure de distribution de ménages par taille alors que l'île de Mwali garde une forme aplatie et accentuée par ses faibles effectifs des ménages.

**Graphique 2.5 : Répartition des ménages par îles de résidence selon la taille des ménages**



La répartition des ménages selon le milieu de résidence, dans chaque préfecture, (cf. tableau 2 ) fait ressortir de grands écarts d'effectifs de ménages et montre également les préfectures essentiellement rurales et celles qui sont presque exclusivement urbaines.

### 2.3.2. Taille moyenne de ménage selon l'île, le milieu de résidence et les préfectures

La taille du ménage est le nombre de personnes qui y vivent habituellement. Notre attention se consacrera essentiellement sur la taille moyenne des ménages (selon la région de résidence et le milieu de résidence). Dans l'ensemble (Comores), la taille moyenne est de 5,2 personnes (tableau 2.6). Les ménages de 4 et 5 personnes sont les plus nombreux puisqu'ils représentent respectivement 14,2 et 14,1 % de l'ensemble des ménages. Les ménages de moins de 10 personnes sont plus de la moitié de ceux ayant 10 personnes et plus.

La taille moyenne des ménages vivant en milieu urbain est de 5 personnes contre 5,6 personnes en milieu rural. Les ménages d'une seule personne représentent 4,8 de l'effectif total des ménages. Dans l'ensemble, un peu plus de deux ménages sur sept (27,5 %) portent moins de quatre personnes. Les ménages de petite taille sont sous représentés en milieu rural (25,1 %).

La taille moyenne des ménages par rapport aux îles (régions), révèle que Ngazidja et Mwali comptent le plus et sont à égalité (5,6 %). Par contre les ménages de petite taille sont plus représentés à Ndzuwani (28,5 %).

**Tableau 2.7 : Répartition de taille moyenne de ménages selon l'île et le milieu de résidence**

Iles /Milieu de résidence	COMORES	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	URBAIN	RURAL
Taille moyenne	5,4	5,6	5,2	5,6	5,0	5,6

**Tableau 2.8: Répartition de taille moyenne de ménages par île et préfectures**

ILES	PREFECTURES	Ménages	Population	Taille de ménages
MWALI		9287	51567	5,6
	Préfecture de FOMBONI	5557	30834	5,5
	Préfecture de NIOUMACHOUA	2024	11384	5,6
	Préfecture de DJANDO	1706	9349	5,5
NDZUWANI		63229	327382	5,2
	Préfecture de MUTSAMUDU	13135	63831	4,9
	Préfecture d' OUANI	13141	68885	5,2
	Préfecture de DOMONI	13979	69904	5,0
	Préfecture de MREMANI	11947	65448	5,5
	Préfecture de SIMA	6888	35174	5,1
	Préfecture de MOYA	4140	24140	5,8
NGAZIDJA		68 060	379 367	5,6
	Préfecture de MORONI BAMBAO	24 347	121 236	5,0
	Préfecture de HAMBOU	3 868	22 777	5,9
	Préfecture de MBADJINI OUEST	3 735	23 599	6,3
	Préfecture de MBADJINI EST	6 275	35 312	5,6
	Préfecture de OICHILI DIMANI	4 687	26 298	5,6
	Préfecture de HAMAHA MET MBOINKOU	6 119	36 648	6,0
	Préfecture de MITSAMIOULI	5 725	31 821	5,6
	Préfecture de MBOUDE	4 197	24 341	5,8
	Préfecture d' ITSANDRA HAMANVOU	9 107	57 335	6,3

### 2.3.3. Taille de ménage selon le sexe du chef de ménage

Le tableau 2.6 montre que la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes (0,4 personne) est égale à la moyenne nationale (0,4 personne). Les ménages de 3 à 6 personnes forment 53,7 % de l'ensemble des ménages dont le chef est un homme.

Chez les chefs de ménages de sexe féminin, la taille moyenne est de 0,3 personne. Ici, les ménages de 1 à 5 personnes sont fortement représentés : 66,9 %. Les femmes dirigent des ménages de taille relativement modeste par rapport aux hommes. Les ménages de taille 3 sont les plus nombreux ayant des CM de sexe féminin (15,3%) alors que les CM de sexe masculin sont élevés pour ceux de taille 5.

Les ménages de taille 1 sont plus nombreux à être dirigés par une femme (8,9 personnes) par rapport à ceux dirigés par un homme (3,3 personnes).

**Tableau 2.9 : Répartition (%) des chefs de ménage par taille du ménage selon le sexe du chef de ménage**

Taille de ménages	Masculin	Féminin	Ensemble
1	3,3	8,9	4,8
2	8,6	14,3	10,1
3	11,7	15,3	12,6
4	13,8	15,3	14,2
5	14,5	13,1	14,1
6	13,7	10,6	12,9
7	11,1	8,0	10,3
8	8,6	5,6	7,8
9	5,9	3,6	5,2
10	5,1	3,1	4,6
11-12	2,1	1,2	1,9
13 -15	1,2	0,8	1,1
16 et plus	0,4	0,3	0,4
Total	100	100	100

## 2.4. Typologie des ménages

Il ressort du tableau 2.10 qu'aux Comores les ménages, sont formés majoritairement par une famille parentale, c'est-à-dire un ménage composé de deux conjoints, de leurs enfants et d'autres proches des deux conjoints. Selon l'espace géographique, cette situation est plus fréquente à Mwali (80,0 %) et à Ndzuwani (79,2 %) et quant au milieu de résidence, c'est en milieu rural (77,4 %) que cette situation est dominante.

Le cas du ménage à famille monoparentale, la domination s'observe chez le ménage dont la famille est composée d'un chef de ménage femme et son fils ou sa fille aussi bien dans les régions qu'au milieu de résidence. Cette situation est dominante à Ndzuwani (9,3 %) pour les îles et en milieu urbain (9,4 %) pour le milieu de résidence.



**Tableau 2.10 : Répartition en (%) des ménages par type selon l'île et selon le milieu de résidence**

Typologie des ménages	ILES DE RESIDENCE				MILIEU DE RESIDENCE	
	COMORES	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	URBAIN	RURAL
1. Famille nucléaire	1,7	1,9	1,7	1,5	2,3	1,3
2. Famille monoparentale1	1,1	0,8	1,0	1,3	1,5	0,9
3. Famille monoparentale2	8,9	6,9	9,3	8,7	9,4	8,7
4. Famille parentale1	4,2	4,2	2,1	7,1	3,7	4,5
5. Famille parentale2	1,0	1,4	0,6	1,5	0,9	1,1
6. Famille parentale3	74,6	80,0	79,2	67,4	69,1	77,4
7. Famille isolée	8,4	4,9	6,0	12,4	13,1	6,1
	99,9	100,1	99,9	99,9	100	100

## 2.5. Evolution des ménages de 1991 à 2017

### 2.5.1 Evolution des ménages par île

Ce tableau nous donne l'évolution du nombre de ménages recensés aux Comores de 1991 à 2017 pour les différentes îles. Les ménages recensés sont passés de 72 221 en 1991 à 140577 en 2017 avec un taux d'accroissement annuel de 1,4 entre 1991 et 2003 et 5,0 pour la période 2003 et 2017.

**Tableau2.11: Evolution des ménages par îles entre 1991 à 2017**

Evolution des ménages de 1991 en 2017						
Ile	1991		2003		2017	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	4 117	5,7	6 228	6,4	9 287	6,6
Ndzuwani	31 849	44,1	44 372	45,6	63 229	45,0
Ngazidja	36 255	50,2	46 707	48,0	68 061	48,4
<b>Ensemble</b>	<b>72 221</b>	<b>100</b>	<b>97 306</b>	<b>100</b>	<b>140 577</b>	<b>100</b>

La répartition des ménages selon l'île de résidence (tableau), montre que l'île de Ngazidja à lui seul abrite 48,4 % des ménages du pays tandis que Mwali se retrouve avec la plus faible proportion du pays et ne concentre que 6,6 % des ménages.

L'augmentation du nombre de ménages s'accompagne d'une modification des caractéristiques des ménages. Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du nombre de ménages : les facteurs démographiques (diminution du nombre d'enfants, vieillissement de la population) s'ajoutent aux comportements sociaux (départ des jeunes, fréquence des études supérieures, augmentation des familles

monoparentales, maintien à domicile des personnes âgées). Ces différents effets aboutissent à une multiplication du nombre de ménages, ce qui se traduit par une diminution de leur taille moyenne.

### 2.5.2 Evolution de taille moyenne des ménages de 1991 et 2017 par île selon le milieu de résidence

La taille moyenne des ménages n'a pratiquement pas évolué entre 1991 et 2017 (tableau 2.6). Cependant elle a régressé entre 1991 et 2017, passant de 6,2 à 5,4. Quant à la répartition des ménages selon la taille, nous constatons que les proportions des ménages de moins de six personnes ont augmenté et celles de plus de six personnes ont, par contre, diminué. Ce qui explique, en partie, la diminution de la taille moyenne.

**Tableau 2. : Evolution de la taille moyenne des ménages de 1991 à 2017 par île selon le milieu de résidence**

Ile de résidence	Période allant de 1991 à 2017								
	1991			2003			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Mwali</b>	6,2	5,5	5,8	6,0	6,0	5,9	5,5	5,6	5,6
<b>Ndzuwani</b>	6,4	5,8	6,0	5,7	5,7	5,7	5,1	5,2	5,2
<b>Ngazidja</b>	5,6	6,7	6,4	5,2	6,6	6,2	4,8	6,0	5,6
<b>Ensemble</b>	6	6,3	6,2	5,4	6,1	5,9	5,0	5,6	5,4

Cette taille a légèrement baissé (de 0,8 point) par rapport à 1991 où elle était de 6,2 personnes. Selon le milieu de résidence, la taille moyenne de ménage en milieu urbain est passée de 6 personnes par ménage en 1991 à 5 personnes en 2017 contre 6,3 personnes en 1991 à 5,6 personnes en 2017 pour le milieu rural. On observe une légère variation entre les îles. Cette taille est inégalement répartie de la manière suivante ; Mwali avec une taille de 5,8 personnes en 1991 et 5,6 personnes en 2017 ; Ndzuwani avec une taille de 6 personnes en 1991 et 5,2 personnes en 2017. A Ngazidja la taille moyenne de ménage est passée de 6,4 personnes en 1991 à 5,6 en 2017.

## 2.6. BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES

Dans cette partie il s'agit d'évaluer les biens que l'on retrouve dans les ménages. Les biens d'équipement seront distincts des moyens de déplacements, et il n'est pris en compte que les biens toujours fonctionnels.

### 2.6.1. Biens d'équipement

Le tableau 2.12 fournit la proportion des ménages qui possèdent un ou plusieurs des biens d'équipement suivants : radio, télévision, téléphone fixe, téléphone cellulaire, réfrigérateur, micro-ordinateur, connexion Internet.

Quel que soit le milieu de résidence, les tendances sont presque les mêmes mais les proportions diffèrent fortement. En milieu urbain, 57,5 % des ménages possèdent au moins un climatiseur, 57,3 % possèdent au moins une connexion internet, 52,3 % des ménages possèdent au moins un ordinateur fixe, 51,6 % un téléphone fixe et 50,2 % un boîtier TNT (Télévision Numérique Terrestre). Pour le milieu rural, les proportions les plus élevées concernent le poste radio à 64,8 %, le

téléviseur (60,8 %), le lecteur vidéo (62,2 %), le téléphone mobile (65,5 %), le ventilateur (65,5 %).

Par rapport aux îles, les biens d'équipements que possèdent les ménages dans l'île de Ngazidja sont plus de la moitié au détriment des autres îles à l'exception du TNT, de téléphone mobile et le ventilateur. Par contre, à Ndzuwani, le TNT est plus commode (49,1 %) à un écart de 2,7 points de celui détenu par les ménages de Ngazidja. A Mwali, l'ensemble des biens d'équipements est largement inférieur à 10,0 %.

**Tableau 2.12 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un bien d'équipement par île et par milieu de résidence selon le type de bien d'équipements**

BIENS D'EQUIPEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE			ILE DE RESIDENCE		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA
	47 023	93 553	140 577	9 287	63 229	68 060
Radio	35,3	64,7	100	4,43	43,92	51,65
Téléviseur	39,2	60,8	100	6,13	41,68	52,19
Lecteur vidéo	37,8	62,2	100	5,61	39,56	54,83
Antenne parabolique	49,1	50,9	100	6,66	42,69	50,65
Boitier TNT	50,2	49,8	100	4,56	49,07	46,38
Téléphone fixe	51,6	48,4	100	7,64	26,46	65,90
Téléphone mobile	34,5	65,5	100	6,47	44,53	48,99
Climatiseur	57,5	42,5	100	5,76	34,60	59,61
Machine à coudre	46,7	53,3	100	4,58	42,24	53,18
Ventilateur	34,5	65,5	100	6,47	44,53	48,99
Internet	57,8	42,2	100	6,55	31,04	62,41
Machine à laver	57,3	42,7	100	5,23	25,82	68,95
Ordinateur fixe	52,3	47,7	100	4,98	37,64	57,38
Ordinateur portable	49,1	50,9	100	5,21	31,46	63,32

## CHAPITRE 3 : LES HABITATIONS

L'habitation est étudiée selon un certain nombre de caractéristiques qui déterminent la qualité du logement et donnent des informations sur les conditions de vie des ménages qui occupent ces logements. L'étude de l'habitation donne de précieux renseignements sur les conditions de vie des ménages et donc un éclairage pour la mise en place d'une politique ciblée de l'habitat.

Le présent chapitre se propose d'analyser les caractéristiques de l'habitation en s'intéressant davantage au type d'habitation, aux matériaux de construction, au nombre de pièces occupées, au statut d'occupation du logement, aux difficultés qui peuvent surgir dans l'étude des caractéristiques et enfin aux commodités des habitations occupées par les ménages. L'étude des habitations concerne uniquement celles des ménages ordinaires.

### 3.1 – DONNEES GLOBALES

Il s'agit ici de la « taille de l'habitation » c'est-à-dire le nombre de pièces occupées (par le ménage) dans l'habitation, la « densité d'occupation » c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par pièce.

#### 3.1.1 Type d'habitation

En considérant le milieu de résidence, on constate qu'en milieu urbain, la majorité des ménages vivent dans des maisons en dur traditionnel (10,0%), des bâtiments en étage (6,0%) et dans une moindre mesure dans des maisons en appartement dans un immeuble (0,3 %). En milieu rural, les types dominants sont les maisons basses modernes 35,6 %, et les maisons en tôle (49,0 %).

On remarque que les bâtiments à étage par rapport au milieu de résidence, sont deux fois moins à celles du milieu urbain (3,0 %) qu'en milieu urbain.

**Tableau 3.1 : Répartition (%) des habitations par type de logement selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Type de maison/logement								
	Tôle	Paille/pisé	Terre	En dur ancien	Moderne	Etage	Appartement	Autre	Total
Urbain	43,1	3,7	2,4	10,0	34,4	6,0	0,3	0,2	100
Rural	49,0	4,1	2,8	5,1	35,6	3,0	0,2	0,2	100
Total	47,2	4,0	2,7	6,6	35,2	3,9	0,2	0,2	100

#### 3.1.2 Taille de l'unité d'habitation

Le nombre de pièces occupées par le ménage représente la taille du logement que le ménage occupe. La question posée lors du dénombrement était : « combien de pièces sont occupées par votre ménage ? ». Il s'agit du nombre total de pièces qui peuvent être réparties dans plusieurs constructions à l'intérieur de la concession. Les pièces prises en compte sont les chambres à coucher, les salles à manger, les salons. Par contre, les cabinets d'aisance, les salles de bain, les couloirs, les vérandas, les vestibules, les cuisines non habitées ne sont pas pris en compte.

Dans l'ensemble, les ménages ont une forte propension à occuper des unités d'habitation de 1 à 2 pièces (tableau 3.2). En effet, plus de la moitié des ménages (51,4%) occupent des unités d'habitation à 1 à 2 pièces, ensuite suivent ceux qui occupent des unités de 3 à 5 pièces (42,4%) et de 6 à 9 pièces (4,5%). Les habitations ayant 10 pièces et plus sont en proportions très faibles (seulement 0,3%). Cependant, les habitations de 1 à 2 pièces sont plus dominantes en milieu rural (52,9 %) et urbain (48,2%). En plus, dans l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence, plus le nombre de pièces occupées est plus élevée plus la proportion des ménages diminue.

**Tableau 3.2 : Répartition (%) des habitations par nombre de pièces occupées selon le milieu de résidence**

Nombre de pièces occupées	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
1 à 2	48,2	52,9	51,4
3 à 5	44,6	41,3	42,4
6 à 9	4,7	4,4	4,5
10 et plus	0,3	0,3	0,3
ND	2,1	1,1	1,4
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces occupées par habitations	2,8	2,8	2,8

La tendance reste également la même à Mwali et Ndzuwani et a varié à Ngazidja. On note cependant qu'il y a, à Ngazidja, relativement plus de logements de 3 à 5 (59,9%) pièces que de 1 à 2 pièces (29,7%). La répartition selon les îles de résidence montre que le nombre moyen de pièces utilisées par les ménages varie de 2,5 pièces à Mwali à 3,3 à Ngazidja (tableau 3.3) et Ndzuwani occupe la position intermédiaire.

**Tableau 3.3 : Répartition (%) des habitations par nombre de pièces occupées selon l'île de résidence**

Nombre de pièces occupées	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
1 à 2	59,0	71,1	29,7	51,4
3 à 5	37,9	26,2	59,9	42,4
6 à 9	2,3	1,5	8,0	4,5
10 et plus	0,1	0,1	0,6	0,3
ND	0,7	1,1	1,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces occupées par habitations	2,5	2,3	3,3	2,8

## 3.2 – CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Il s'agit des matériaux utilisés pour construire le logement du chef de ménage c'est-à-dire le bâtiment principal occupé par le ménage le chef de ménage. La qualité d'une unité d'habitation dépend en grande partie des matériaux utilisés pour sa construction, mais aussi de la nature du toit et celle du revêtement du sol intérieur. La connaissance des matériaux de construction les plus utilisés permettra aux autorités de mener une politique qui favorisera un accès à ces matériaux et de ce fait promouvra ceux-ci.

### 3.2.1. Nature des murs

Près de la moitié des murs de logement des ménages comoriens (47,5 %) sont en dur ou en ciment, comme le montrent les données du tableau 3.3. Les murs en dur sont suivis des murs en tôle ondulée (40,5 %).

La nature des murs à Mwali, sont beaucoup plus en terre battue (20,5 %) et en paille (12,6 %), tandis qu'à Ndzuwani, la majorité des murs des bâtiments sont en dur ou ciment (59,5 %) et enfin à Ngazidja, ils sont en tôle ondulée (52,6 %).

**Tableau 3.3 : Répartition des ménages par nature du mur du logement selon l'île de résidence**

Région de résidence	Nature des murs du logement								
	Dure/ Ciment	Tôle ondulée	Terre battue	Brique de terre	Planch e/ Bois	Paille / feuill e	Autre	ND	Total
Mwali	33,1	29,9	20,5	3,0	0,5	12,6	0,3	0,2	100
Ndzuwani	59,5	28,9	3,0	0,9	0,5	6,9	0,1	0,2	100
Ngazidja	38,9	52,6	1,3	2,5	1,5	1,7	0,9	0,5	100
Total	47,5	40,5	3,5	1,9	1,0	4,8	0,5	0,4	100

### 3.2.2. Nature des toits

L'observation faite à propos des types d'habitat en parlant des murs est bien confirmée par les données sur le type de toiture. Tout comme pour les murs en effet, les toitures qui se rapportent à la tôle ondulée et au béton armée sont les plus importantes (51,5 et 40,1 % respectivement). Les tôles galvanisées sont utilisées rarement en mode de toiture (1,2 %).

On observe que la nature de toiture la plus utilisée à Mwali est la paille ou feuille (17,5 %), à Ndzuwani, le béton armé (51,5 %) qui représente plus de la moitié de mode de toiture dans l'île et à Ngazidja, la toiture des maisons est majoritairement en tôle ondulée (60,9 %).

**Tableau 3.4 : Répartition des ménages par nature des toits du logement selon les régions de résidence**

Région de résidence	Nature du toit des logements							Total
	Béton armé	Béton traditionnel	Tôle ondulée	Tôle galvanisée	Paille/feuille	Autre	ND	
Mwali	21,1	5,8	54,1	1,4	17,5	0,0	0,1	100
Ndzuwani	51,5	3,3	40,6	0,7	3,7	0,0	0,2	100
Ngazidja	32,7	2,9	60,9	1,7	0,4	0,9	0,5	100
Total	40,1	3,3	51,5	1,2	3,1	0,5	0,3	100

### 3.2.3. Nature du sol

Le sol des logements aux Comores sont largement très loin en ciment (60,5 %) par rapport aux autres matériaux. Toutefois, le tableau 3.5 révèle une amélioration des sols en carreau (17,6 %).

La nature du sol des logements dans les îles, montre que le ciment (64,4 %) et le carreau (22,6 %) sont plus utilisés à Ngazidja que dans les autres îles alors que la terre, le gravillon ou la sable sont les plus utilisés à Mwali (25,3 %) et à Ndzuwani (24,7 %).

**Tableau 3.5 : Répartition(%) des ménages par nature du sol des logements selon les régions de résidence**

Région de résidence	Nature du sol du logement					Total
	Ciment	Terre/gravillon/sable	Carreau	Autre	ND	
Mwali	60,0	25,3	11,7	2,8	0,2	100
Ndzuwani	56,2	24,7	13,1	5,7	0,3	100
Ngazidja	64,4	7,6	22,6	4,7	0,7	100
Total	60,5	16,4	17,6	5,0	0,5	100

## 3.3 – ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

Les commodités utilisées par les ménages seront utilisées pour étudier l'environnement dans lequel vivent ces derniers. Il s'agit essentiellement de l'approvisionnement en eau de boisson, des sources d'énergie pour l'éclairage et de la cuisson des aliments, du type d'aisance, de l'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées.

### 3.3.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson

Le mode d'approvisionnement en eau potable des ménages est assez diversifié aux Comores et selon le milieu de résidence. Aux Comores, on dénombre presque deux ménages sur cinq (41,1 %) qui utilisent l'eau courante à domicile. Notons enfin que l'approvisionnement en eau par les forages est très important puisque 13,8 % des ménages comoriens s'abreuvent à partir de ces derniers. 11,7 % des ménages s'approvisionnent en eau courante chez le voisin. Ce qui témoigne d'une certaine solidarité entre les ménages.



Cette observation faite pour le niveau national est quelque peu renversée quand on considère les milieux de résidence. C'est ainsi qu'en milieu urbain, les données montrent que l'eau courante à l'intérieur des concessions (53,4 %) et l'eau des fontaines publiques (13,8 %) sont les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages. L'eau courante chez le voisin représente 10,1 % des sources.

En milieu rural par contre, on a 33,0 % des ménages qui s'approvisionnent dans les citernes privées (38,78 %) et les eaux courantes chez le voisin (12,5 %). Quant aux rivières, elles fournissent l'eau à 1,2 % des ménages soit de deux fois plus qu'en milieu urbain.

**Tableau 3.6 : Répartition des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson du ménage selon le milieu résidence**

Milieu de résidence	Mode d'approvisionnement en eau de boisson											Total
	Eau courante/domicile	Eau courante/voisin	Citerne privée	Fontaine publique	Forage/Puits pompe	Puits simple	Rivière/Source/Marigot	Eau minérale/méliorée	Voiture/Charrette	Autre	ND	
Urbain	53,4	10,1	12,9	13,8	2,0	0,7	0,6	1,0	2,5	2,0	0,9	100
Rural	35,5	12,5	33,0	13,7	0,7	1,0	1,2	0,3	1,0	0,5	0,7	100
Total	41,1	11,7	26,7	13,8	1,1	0,9	1,0	0,5	1,5	0,9	0,7	100

### 3.3.2. Mode principal d'éclairage

Le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages comoriens est sans conteste l'électricité, utilisé par 76,2 % des ménages. La lampe à pétrole n'est utilisée que par 8,7 % des ménages comoriens. L'utilisation des énergies propres (énergie solaire) est la troisième source d'éclairage aux Comores (5,6 %).

Le mode d'éclairage diffère d'une région à une autre. C'est ainsi que Ngazidja se particularise avec 83,5% des ménages qui utilisent l'électricité et la bougie (4,0 %). A Ndzuwani, le mode d'éclairage le plus usagé est le pétrole (15,6 %) et Mwali détient les énergies renouvelables dont 9,6 % des lampes rechargeables et 9,3 % des énergies solaires.

**Tableau 3.7 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage du ménage selon les régions de résidence**

Ile de résidence	Mode principal d'éclairage								Total
	Electricité	Energie solaire	Groupe électrogène	Lampe à pétrole, Petromax	Lampe rechargeable	Bougie	Autre	ND	
Mwali	68,6	9,3	1,0	9,6	8,1	1,8	0,4	1,0	100
Ndzuwani	69,4	6,5	0,6	15,6	5,7	0,8	0,2	1,2	100
Ngazidja	83,5	4,3	0,7	2,4	2,9	4,0	0,1	2,1	100
Total	76,2	5,6	0,7	8,7	2,5	2,4	0,2	1,6	100



### 3.3.3. Principale source d'énergie pour la cuisson

Le tableau ci-dessous démontre que Les Comores, est un pays de haute consommation du bois. Plus de la moitié des combustibles utilisés pour la cuisine est en bois (55,3 %). Il est suivi du pétrole (34,4 %).

Ndzuwani et Ngazidja, sont les plus grandes consommateurs de bois en cuisson, respectivement (56,6 et 52,6 %) et en pétrole (34,6 et 34,9 %). Pour le gaz, il est un peu plus répandu à Ngazidja (5,4 %) que dans les autres régions.

**Tableau 3.8 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisine par île de résidence**

Région de résidence	Principal source d'énergie pour la cuisson							
	Charbon	Bois	Pétrole	Gaz	Electricité	Autre	ND	Total
Mwali	4,0	36,1	29,7	2,1	0,5	0,1	0,5	100
Ndzuwani	5,8	56,6	34,6	2,0	0,5	0,0	0,6	100
Ngazidja	5,2	52,6	34,9	5,4	0,3	0,2	1,4	100
Total	5,4	55,3	34,4	3,5	0,4	0,1	1,0	100

### 3.3.4 Principal lieu d'aisance

Les types d'aisance font référence à l'existence ou non de WC moderne ou traditionnel, latrines moderne ou traditionnelle ou leur non existence dans le ménage.

Il montre que le caractère rural du pays est présent au niveau de cette question puisque 68,2 %, utilisent les latrines couvertes dans la cour et les latrines non couvertes dans la cour comme type d'aisance. Le WC avec chasse d'eau vient en seconde position avec 14,0 % des ménages qui l'utilisent comme type d'aisance. En milieu urbain, les types d'aisance les plus utilisés sont le WC avec chasse et sans chasse qui totalisent 35,5 %. Les ménages sans lieu d'aisance sont presque deux fois plus élevés (4,1 %) en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 3.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance, selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Principal lieu d'aisance							Total
	WC avec chasse d'eau/égout	WC sans chasse d'eau/fosse	Latrines couvertes dans la cour	Latrines non couvertes dans la cour	Sans lieu d'aisance	Autre	ND	
Urbain	23,4	12,1	31,6	26,9	2,1	0,3	3,5	100
Rural	9,7	9,1	39,5	33,3	4,1	0,8	3,6	100
Total	14,0	10,1	37,0	31,2	3,5	0,6	3,6	100

### 3.3.5. Principal mode d'évacuation des ordures ménagères

L'évacuation des ordures au bord de la rue et le ramassage public sont les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères aux Comores puisque la moitié des ménages utilisent ce procédé pour se débarrasser de leurs ordures (50,1 %). Seulement 12,5 % des ménages ont la possibilité d'utiliser l'incinération.

Le ramassage privé et l'enfouissement ne sont utilisés que par 9,4 % et 6,9 % des ménages comoriens. Ces chiffres prouvent, si besoin est, qu'il est impérieux de repenser la politique d'assainissement aux Comores si on veut que les populations, vivent dans des conditions saines.

L'examen de l'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, l'évacuation est le ramassage public (30,8 %) et l'usage du bord de la rue (18,7 %), tandis que l'enfouissement est la moins utilisée (4,4 %).

En milieu rural, les évacuations les plus appliquées sont l'incinération (14,0 %) et le rejet au bord de la rue (39,9 %). On note que le ramassage privé n'est pas trop appliqué avec 6,5 % de rejet des ordures.

**Tableau 3.10 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères du ménage selon le milieu résidence**

Milieu de résidence	Mode d'évacuation des ordures ménagères								
	Ramassage privé	Ramassage public	Au bord de la rue	Au bord de la mer	Enfouissement	Incinération	Autre	ND	Total
Urbain	15,1	30,8	18,7	14,5	4,4	9,3	5,3	1,9	100
Rural	6,5	10,5	39,9	9,6	7,8	14,0	9,8	1,8	100
Total	9,4	17,3	32,8	11,2	6,9	12,5	8,3	1,9	100

### 3.3.6. Principal mode d'évacuation des eaux usées

Le tableau 3.11 montre que la plupart des ménages comoriens vivent dans des habitations qui ne disposent d'aucun système d'assainissement ; les eaux sales sont généralement jetées dans la rue, la nature (40,9 %) ou dans les trous creusés (29,6 %). Seulement, 9,0 % des ménages ont recours à des fosses et 8,0 % dans des cours d'eau.

Quel que soit le milieu de résidence considéré, l'utilisation de la cour et de trou pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 58,6 % des ménages utilisent la rue et le trou pour évacuer les eaux usées (dont 31,3 % pour la rue et 27,3 % pour le trou). En milieu rural, les proportions sont de 47,8 % pour la rue et 28,8 % pour le trou.

**Tableau 3.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées du ménage selon le milieu résidence**

Milieu de résidence	Mode d'évacuation des eaux usées								
	Réseau d'égout	Fosse/Puisard	Dans la rue	Cour d'eau	Trou creusé	Dans la rue/nature	Autre	ND	Total
Urbain	8,5	18,2	4,1	7,3	31,3	27,3	1,4	1,9	100
Rural	3,7	4,3	4,1	8,4	28,8	47,8	1,2	1,7	100
Total	5,3	9,0	4,1	8,0	29,6	40,9	1,3	1,8	100

## CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

### 4.1 – TYPE D’HABITATION ET CARACTERISTIQUES DE L’HABITATION

#### 4.1.1. Type d’habitation et nature du sol

Parmi les habitations dont le sol est en carrelage 55,4% sont des maisons basses modernes et 19,4% sont des maisons en tôle (tableau 4.1). Moins d’une habitation en tôle sur deux a son sol en ciment (49,0 %) et 36,8 % des habitations en maison basse moderne. La terre, la gravillon et le sable sont utilisés fréquemment comme sol dans les habitations en tôle (67,4 %).

**Tableau 4.1 : Répartition (%) des habitations par type et selon la nature du sol**

Nature du sol	Type de maison/logement								
	Tôle	Paille	Terre	En dur ancien	Moderne	Etage	Appartement	Autre	Total
Ciment	49,0	2,3	2,4	6,8	36,8	2,3	0,2	0,2	100
Terre/Gravillon/Sable	67,4	13,3	5,5	2,7	10,5	0,6	0,0	0,1	100
Carreaux	19,4	0,5	1,1	9,5	55,4	13,3	0,5	0,3	100
Autre	54,8	5,3	2,7	7,5	27,6	1,8	0,1	0,3	100
ND	69,7	7,5	4,3	3,5	10,7	3,2	0,3	0,9	100
Total	47,2	4,0	2,7	6,6	35,2	3,9	0,2	0,2	100

#### 4.1.2. Type d’habitation et nature des murs

Les murs en dur sont le propre des maisons basses modernes (72,1 %). Pour les maisons en dur traditionnel, les murs sont en moitié en brique de terre (50,3%) comme le montre le tableau 4.2. Les murs en brique de terre sont moins utilisés dans les maisons en tôle (12,5 %).

**Tableau 4.2 : Répartition (%) des habitations selon leur type et la nature des murs**

Nature des murs	Type de maison/logement								
	Tôle	Paille	Terre	En dur ancien	Moderne	Etage	Appartement	Autre	Total
Dure/Ciment	7,8	0,1	0,3	11,1	72,1	7,9	0,4	0,3	100
Tôle ondulée	97,3	1,0	0,3	0,4	0,8	0,1	0,1	0,0	100
Terre battue	22,8	5,6	64,9	5,9	0,5	0,2	0,0	0,0	100
Brique de terre	12,5	0,9	6,3	50,3	24,3	4,9	0,1	0,6	100
Planche/Bois	77,9	15,7	1,0	1,8	2,3	0,1	0,0	1,2	100
Paille/feuille	32,5	65,6	0,8	0,3	0,6	0,1	0,0	0,1	100
Autre	79,3	0,6	0,7	7,7	5,2	1,3	0,0	5,1	100
ND	65,6	8,8	4,0	5,6	12,8	2,4	0,0	0,8	100
Total	47,2	4,0	2,7	6,6	35,2	3,9	0,2	0,2	100

### 4.1.3. Type d'habitation et nature du toit

Les toits des maisons basses modernes sont essentiellement en béton armé (78,1%). Pour les maisons en dur traditionnel, le principal toit est le béton traditionnel qui représente un peu moins de la moitié des toits des autres types d'habitation.

**Tableau 4.3 : Répartition (%) des habitations selon leur type et la nature du toit**

Nature du toit	Type de maison/logement								
	Tôle	Paille	Terre	En dur ancien	Moderne	Etage	Appartement	Autre	Total
Béton armée	4,1	0,1	0,5	8,2	78,1	8,3	0,4	0,3	100
Béton traditionnel	21,3	1,3	0,6	49,1	22,0	5,1	0,4	0,1	100
Tôle ondulée	84,1	3,8	2,8	3,2	5,5	0,4	0,1	0,1	100
Tôle galvanisée	50,0	5,1	2,9	5,5	17,1	18,2	0,8	0,4	100
Paille/Feuille	10,2	58,3	29,9	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0	100
Autre	87,8	1,4	0,6	3,8	4,3	0,9	0,0	1,2	100
ND	49,2	6,7	5,0	5,0	20,8	10,8	0,0	2,5	100
<b>Total</b>	<b>47,2</b>	<b>4,0</b>	<b>2,7</b>	<b>6,6</b>	<b>35,2</b>	<b>3,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>100</b>

## 4.2 – TYPE D'HABITATION ET VARIABLES LIEES A L'HABITATION

### 4.2.1. Type d'habitation et statut d'occupation du logement

L'habitat se caractérise par un fort attachement au statut de propriétaire. Dans l'ensemble, presque trois chefs de ménages sur quatre (74,6%) sont propriétaires de leur logement et 6,0 % sont en location. Quel que soit le type d'habitation, les ménages propriétaires du logement sont les plus nombreux. Ils occupent le plus souvent des maisons en terre battue (77,4 %), des maisons en dur traditionnel (77,3%), et les maisons basses modernes (76,9%).

Quant aux locataires, ils vivent le plus dans des maisons en tôle (9,5%), et immeubles (9,1 %). Les hébergés logent gratuitement dans des bâtiments à terre battue (17,6 %)et maisons basses modernes (17,1 %).

**Tableau 4.4 : Répartition (%) des chefs de ménage par statut d'occupation du logement selon le type d'habitation**

Type d'habitation	Statut d'occupation							Total
	Propriétaire	Logé par parent/ami	Logé par employeur	Locataire	Location de terre	Autre	ND	
Tôle	72,4	10,8	1,6	9,5	3,9	0,6	1,3	100
Paille	76,2	14,9	1,3	2,2	2,3	2,1	1,0	100
Maison terre battu	77,4	17,6	1,0	1,7	0,6	0,9	0,9	100
Maison dur ancien	77,3	15,2	1,7	3,7	0,3	0,5	1,4	100
Maison moderne	76,9	17,1	1,6	2,6	0,2	0,7	1,0	100
Maison étage	74,2	16,1	2,1	4,6	0,3	0,6	2,1	100
Appartement	73,1	11,0	3,9	9,1	0,0	0,3	2,6	100
Autre	60,9	15,8	3,9	11,3	2,1	5,3	0,7	100
Total	74,6	13,9	1,6	6,0	2,1	0,7	1,2	100

#### 4.2.2. Type d'habitation et région

Le tableau 4.5 nous renseigne que les maisons en tôle dominent les constructions à Ngazidja et à Mwali, respectivement 59,0% et 32,1%, tandis qu'à Ndzuwani, ce sont les maisons basses modernes (47,5 %). Toutefois, en comparaison entre Iles, Il y a beaucoup plus de maison/logements de Type Tôle (59%) et dans une moindre mesure en Etage (5,2%) à Ngazidja que dans les deux autres Iles. De même, on note beaucoup plus de maison/logements de Type Moderne (47,5%) à Ndzuwani que dans les deux autres Iles, tandis qu'on enregistre plus de maison/logements de type Paille (13,3%), Terre (19,4%) et en Dur ancien (16,3%), à Mwali que dans les deux autres Iles.

**Tableau 4.5 : Répartition (%) des habitations selon leur type et la région de résidence**

Région de résidence	Type de maison/logement								Total
	Tôle	Paille	Terre	En dur ancien	Moderne	Etage	Appartement	Autre	
Mwali	32,1	13,3	19,4	16,3	17,8	1,0	0,0	0,2	100
Ndzuwani	36,6	5,1	1,9	5,8	47,5	3,0	0,0	0,1	100
Ngazidja	59,0	1,5	0,9	6,0	26,7	5,2	0,4	0,3	100
Total	47,2	4,0	2,7	6,6	35,2	3,9	0,2	0,2	100

#### 4.2.3. Statut d'occupation

##### 4.2.3.1. Statut d'occupation de l'habitation selon l'île

L'examen du tableau 4.6 montre qu'aux Comores, presque 3 personnes sur quatre (74,2 %) sont propriétaires de leurs habitations. Une cohésion s'observe ensuite, car 13,8 % des comoriens sont logés r soient par des parents, soient par des amis. Rarement, aux Comores un employeur fait loger son employé (1,6 %%). La location des habitations, concerne 6,0 % des ménages.

Le statut d'occupation par location ou location de terre est remarquable à Ngazidja, respectivement 9,5 et 3,7%. A Ndzuwani, le statut d'occupation, logé par un parent ou un ami est plus élevé que dans les autres îles. D'une façon générale, être propriétaire de son logement est bien représenté dans toutes les îles et surtout à Mwali (80,6%).

Tableau 4.6 : Répartition (%) du statut d'occupation de l'habitation selon l'île

Région de résidence	Statut d'occupation							Total
	Propriétaire	Logé par parents/ami	Logé par employeur	Locataire	Location de terre	Autre	ND	
Mwali	80,6	13,6	1,3	2,0	0,7	0,7	1,1	100
Ndzuwani	75,8	18,1	1,5	2,7	0,4	0,5	1,1	100
Ngazidja	71,8	10,0	1,7	9,5	3,7	0,8	2,4	100
Total	74,2	13,8	1,6	6,0	2,1	0,7	1,7	100

#### 4.2.3.2. Statut d'occupation de l'habitation selon le milieu de résidence

Le statut d'occupation de l'habitation par rapport au milieu de résidence fait ressortir que le statut de propriétaire est plus élevé en milieu rural (81,1 %) qu'en milieu urbain (59,3 %). Etre logé par un parent ou un ami en milieu urbain est pratiquement plus élevé (14,3 %) qu'un milieu rural (13,6 %). Enfin, la location quelle que soit sa nature est plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural. Toute chose étant égale par ailleurs.

Tableau 4.7 : Répartition (%) du statut d'occupation de l'habitation selon le milieu de résidence

Région de résidence	Statut d'occupation							Total
	Propriétaire	Logé par parents/ami	Logé par employeur	Locataire	Location de terre	Autre	ND	
Urbain	59,3	14,3	2,1	15,4	5,9	1,1	1,9	100
Rural	81,1	13,6	1,4	1,6	0,3	0,5	1,6	100
Total	74,2	13,8	1,6	6,0	2,1	0,7	1,7	100

#### 4.2.3.3. Type d'habitation et commodités utilisées dans le logement

##### ▪ Approvisionnement en eau

Dans l'ensemble 41,2 % des ménages utilisent l'eau courante à domicile et 26,7 % utilisent l'eau de citerne privée. Le tableau ci-dessous montre que 84,5 % des ménages ont accès à une source d'eau meilleure (eau courante, borne fontaine, forage).

La majorité des ménages habitant les maisons en dur traditionnel (55,7 %) et les maisons basses modernes (54,1 %) s'approvisionnent en eau courante à domicile. Ceux qui s'approvisionnent en eau des fontaines publiques se retrouvent parmi ceux qui occupent les maisons en tôle, en paille et en terre battue.

**Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages selon le mode d’approvisionnement en eau de boisson et le type d’habitation**

Type d’habitation	Mode d’approvisionnement en eau de boisson											Total
	Eau courante/ domicile	Eau courante /voisin	Citerne privée	Fontaine publique	Forage /Puits à	Puits simple	Rivière/ Source/ Marigot	Eau minérale/ amélioré	Voiture/ Charrette	Autre	ND	
Tôle	28,8	14,2	28,8	20,1	1,6	1,1	1,0	0,5	1,8	1,7	0,6	100
Paille	39,1	28,6	10,2	14,1	0,8	1,0	2,8	0,1	1,4	0,7	1,2	100
Terre battue	46,0	21,2	9,6	13,5	2,8	2,9	1,8	0,3	0,7	0,4	0,8	100
Maison dur ancien	55,7	7,2	25,4	8,5	0,6	0,6	0,5	0,2	0,9	0,2	0,3	100
Maison moderne	54,1	7,7	25,5	7,8	0,6	0,6	0,8	0,6	1,4	0,2	0,5	100
Maison étage	48,8	3,0	41,6	2,4	0,2	0,6	0,2	1,6	0,7	0,5	0,5	100
Appartement	48,9	8,1	36,6	2,9	0,6	0,3	0,3	1,3	0,3	0,3	0,3	100
Autre	36,6	9,9	43,3	4,2	0,4	0,7	1,4	0,7	0,4	2,5	0,0	100
Total	41,2	11,7	26,7	13,8	1,1	0,9	1,0	0,5	1,5	0,9	0,5	100

▪ **Type d’aisance**

Le tableau 4.9 montre que 37,2 % utilisent les latrines couvertes dans la cour, et 14,1 % utilisent les WC avec chasse d’eau/égout. Plus de six ménages sur dix logeant dans des bâtiments à plusieurs logements utilisent ce genre d’installations. Les toilettes avec chasse d’eau sont principalement utilisées dans les maisons à étage (46,3 %) et les appartements (36,6 %). Les maisons en paille l’utilisent en moins (5,3 %). Le lieu d’aisance préféré par les ménages habitant dans les maisons en terre battue est la brousse (16,8 %).

**Tableau 4.9 : Répartition (%) des ménages selon le type d’aisance et le type d’habitation**

Type d’habitation	Lieu d’aisance							Total
	WC avec chasse d’eau/égout	WC sans chasse d’eau/fosse	Latrines couvertes dans la cour	Latrines non couvertes dans la cour	Sans lieu d’aisance	Autre	ND	
Tôle	7,0	8,2	35,0	42,0	3,9	0,9	3,1	100
Paille	5,3	6,8	32,4	38,7	13,3	1,5	2,1	100
Terre battue	9,6	5,0	25,2	37,9	16,8	2,1	3,3	100
Maison dur ancien	21,7	13,2	33,9	25,3	1,7	0,4	3,7	100
Maison moderne	19,8	12,2	43,9	19,8	1,4	0,2	2,8	100
Maison étage	46,3	16,3	23,1	9,3	1,1	0,2	3,6	100
Appartement	36,6	15,9	20,4	13,3	2,6	1,0	10,4	100
Autre	14,1	12,7	36,6	23,2	4,2	4,9	4,2	100
Total	14,1	10,1	37,2	31,4	3,5	0,6	3,0	100



- **Mode d'évacuation des eaux usées**

Pour ce qui est du mode d'évacuation des eaux usées, le tableau 4.10 indique qu'il diffère selon le type d'habitation. En effet, 54,6 % des ménages des maisons en paille jettent leurs eaux usées dans la rue et 11,8 % des ménages des appartements jettent leurs eaux usées à la mer. La fosse est le mode le plus utilisé par les ménages des maisons à étage et des appartements.

**Tableau 4.10 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le type d'habitation**

Type d'habitation	Mode d'évacuation des eaux usées								
	Réseau d'égout	Fosse/Puisard	Dans la mer	Cour d'eau	Trou creusé	Dans la rue/nature	Autre	ND	Total
Tôle	4,3	6,8	2,8	8,1	29,7	45,5	1,3	1,6	100
Paille	5,5	4,5	5,3	13,6	13,2	54,6	1,9	1,5	100
Terre battue	9,9	7,2	8,4	13,4	12,7	46,8	0,6	1,0	100
Maison dur ancien	8,0	13,2	8,7	8,4	30,2	28,5	1,0	1,9	100
Maison moderne	5,4	9,8	4,4	7,8	31,1	39,1	1,3	1,1	100
Maison étage	9,5	21,1	4,8	4,3	34,6	23,0	1,0	1,6	100
Appartement	12,9	19,8	11,8	4,2	36,1	11,0	0,0	4,2	100
Autre	1,1	7,0	1,1	2,2	40,3	43,0	3,8	1,6	100
Total	5,3	9,0	4,1	8,0	29,8	41,1	1,3	1,4	100

- **Mode d'évacuation des ordures ménagères**

Le ramassage privé comme le ramassage public est le principal mode d'évacuation des ordures ménagères des ménages vivant dans les immeubles à appartements (22,4 % et 25,9 %) et les maisons à étage (14,7 % et 22,0 %). Peu de ménages évacuent leurs ordures par le fossé (6,7 %) alors qu'un ménage sur trois jette au bord de la rue. Les ménages des maisons durs traditionnels et en terre battue, déversent leurs ordures au bord de la mer. Très peu (9,4 %) s'abonnent aux sociétés de ramassage privé.

**Tableau 4.11 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et le type d'habitation**

Type d'habitation	Mode d'évacuation des ordures ménagères								
	Ramassage privé	Ramassage public	Au bord de la rue	Au bord de la mer	Enfouissement	Incinération	Autre	ND	Total
Tôle	9,1	20,5	33,9	6,6	7,2	13,9	7,3	1,6	100
Paille	6,5	10,5	33,6	14,0	8,2	16,2	9,7	1,3	100
Terre battue	8,0	10,8	38,4	18,8	5,2	14,1	4,0	0,9	100
Maison dur ancien	10,8	22,3	27,4	19,2	4,0	7,3	7,7	1,4	100
Maison moderne	9,1	12,8	33,6	14,2	6,9	11,9	10,0	1,4	100
Maison étage	14,7	22,0	25,8	16,1	4,3	9,0	6,6	1,4	100
Appartement	22,4	25,9	9,9	16,3	6,8	12,2	4,9	1,5	100
Autre	7,0	28,0	21,5	3,2	3,8	18,3	16,1	2,2	100
Total	9,4	17,4	33,0	11,2	6,7	12,5	8,3	1,5	100

▪ **Source d'énergie pour l'éclairage**

D'une manière générale 76,6 % des ont accès à l'électricité. Seulement 5,6 % des ménages s'éclairent à l'énergie solaire et plus souvent dans les maisons à terre battue (8,8 %).L'usage du pétrole dans les maisons en paille (27,8 %) peut se justifier par un souci d'économie en matière de dépenses énergétiques.

**Tableau 4.12 : Répartition (%) des ménages selon le mode principal d'énergie pour l'éclairage et le type d'habitation**

Type d'habitation	Principal mode d'éclairage								
	Electricité	Energie Solaire	Groupe électrogène	Lampe à pétrole/ Petro max	Lampe rechargeable	Bo ugi e	Autre	ND	Total
Tôle	69,9	7,5	0,7	11,7	5,3	3,5	0,2	1,2	100
Paille	42,5	7,6	0,7	27,8	15,0	4,8	0,5	1,1	100
Terre battue	57,8	8,8	0,7	13,5	15,1	2,8	0,4	0,9	100
Maison dur ancien	86,0	3,7	0,9	3,8	2,8	1,5	0,1	1,1	100
Maison moderne	87,1	3,4	0,7	4,3	2,3	1,1	0,1	1,0	100
Maison étage	93,4	2,3	0,9	0,7	0,7	0,8	0,0	1,2	100
Appartement	89,0	3,6	1,0	1,6	0,3	0,6	0,0	3,9	100
Autre	81,3	5,3	0,4	5,6	3,2	2,1	1,1	1,1	100
Total	76,6	5,6	0,7	8,8	4,5	2,4	0,2	1,1	100

## ▪ Principales sources d'énergie pour la cuisson

Le gaz est la principale source d'énergie pour la cuisson pour les ménages des appartements (21,8 %). Quant à l'électricité, elle est très peu utilisée comme énergie pour la cuisson. Les combustibles solides (bois) et le pétrole restent toujours les principales sources d'énergie pour la cuisson. Le bois est utilisé par 76,7 % des ménages des maisons en paille, 75,2 % des ménages des bâtiments en terre battue. Le pétrole est utilisé par 45,9 % des maisons à étage et 42,9 % des mais en dur traditionnel.

**Tableau 4.13 : Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et le type d'habitation**

Type d'habitation	Principal combustible pour la cuisson							Total
	Charbon	Bois	Pétrole	Gaz	Electricité	Autre	ND	
Tôle	5,3	62,1	30,3	1,3	0,2	0,1	0,7	100
Paille	4,4	76,7	17,4	0,8	0,4	0,1	0,3	100
Terre battue	5,9	75,2	16,7	1,6	0,1	0,1	0,4	100
Maison dur ancien	6,2	45,5	42,9	4,1	0,4	0,1	0,8	100
Maison moderne	5,3	49,9	39,0	4,8	0,5	0,0	0,5	100
Maison étage	6,1	27,9	45,9	18,0	1,0	0,2	0,8	100
Appartement	3,8	39,3	30,5	21,8	0,8	0,4	3,4	100
Autre	0,5	56,0	32,1	8,7	0,5	1,6	0,5	100
Total	5,4	55,5	34,5	3,6	0,4	0,1	0,6	100

Concernant les ménages loués, en milieu urbain, le montant est entre 10 000 et 29 999 francs comoriens pour la majorité de ménages (44,9%). Pour ceux dont le montant est inférieur à 10 000 francs comoriens sont, aussi, importants : ils représentent 30,2% des ménages loués. En milieu rural, ce sont plutôt, les ménages dont le montant est inférieur à 10 000 francs comoriens qui sont majoritaires : ils représentent 36,0% des ménages loués.

## 4.3. Coût moyen des habitations

**Tableau 4.14: Répartition des coûts par îles et milieu de résidence selon le montant du loyer**

Espace géographique	Montant du loyer en francs comoriens KMF							Total
	<10 000	10 000 à 29 999	30 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 à 199 999	200 000 et plus	ND	
<b>Urbain</b>								
Mwali	35,7	41,7	11,3	5,7	1,1	1,1	3,5	100
Ndzuwani	45,8	24,8	10,5	9,9	2,0	0,6	6,4	100
Ngazidja	28,4	47,1	9,2	4,5	2,2	2,1	6,4	100
Total	30,2	44,9	9,4	5,1	2,2	2,0	6,3	100
<b>Rural</b>								
Mwali	34,4	38,1	15,0	3,8	1,9	0,6	6,2	100
Ndzuwani	52,5	22,8	10,9	8,6	1,3	0,7	3,0	100
Ngazidja	28,1	23,6	20,3	12,3	7,1	4,2	4,3	100
Total	36,0	23,9	17,2	10,8	5,1	3,0	3,9	100

## Chapitre 5 : MENAGES VULNERABLES

Dans cette partie, il s'agit d'appréhender la situation de vulnérabilité au niveau des chefs de ménage. Le ménage ayant été déjà défini dans les concepts, il importe maintenant de définir la notion de vulnérabilité.

La notion de vulnérabilité renvoie à la finitude et à la fragilité de l'existence humaine. Les personnes vulnérables sont celles qui sont menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique et psychique. De ce fait, la vulnérabilité peut résulter de plusieurs facteurs : l'âge, la maladie, l'infirmité, la déficience physique ou psychique. La vulnérabilité de certaines personnes appelle en contrepartie un devoir d'assistance, la nécessité d'intervenir afin de les protéger.

Les catégories de personnes présentées comme vulnérables varient selon le contexte. Pour l'Union Européenne, les personnes vulnérables sont « les ressortissants étrangers, les enfants, les personnes souffrant d'un handicap mental ou émotionnel, au sens large du terme, les handicapés physiques ou personnes atteintes de maladies physiques, les mères / pères de jeunes enfants, les illettrés, les réfugiés et demandeurs d'asile, les alcooliques et toxicomanes ». Pour l'organisation mondiale de la santé, « les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts. Plus précisément, leur pouvoir, leur intelligence, leur degré d'instruction, leurs ressources, leur force ou autres attributs nécessaires pour protéger leurs intérêts propres peuvent être insuffisants ».

Dans le contexte du recensement général de la population et de l'habitation, les ménages vulnérables sont les ménages dont le chef est une femme, une personne non occupée, une personne handicapée ou une personne âgée.

Le présent chapitre traite des ménages dirigés par :

- les femmes ;
- les personnes âgées.

### 5.1. Ménages dirigés par les femmes

En 2017, on a dénombré 37523 chefs de ménage de sexe féminin soit 27,1% de l'ensemble des chefs de ménage. Notons que 62,5 % des chefs de ménage femme résident en milieu rural. Cela montre la forte émigration des CM hommes du milieu rural.

#### 5.1.1. Répartition par milieu de résidence et région de résidence

Il ressort du tableau 5.1 que plus de 6 ménages sur 10 dirigés par les femmes se trouvent en milieu rural alors que seulement moins de 4 ménages sur 10 dirigés par les femmes sont en milieu urbain.

Par rapport à l'île de résidence, la majorité des ménages dirigés par les femmes vivent dans l'île de Ngazidja (49,2%) et Ndzuwani (45,6%). L'île de Mwali enregistre la plus faible proportion de ménages dirigés par les femmes (3,0%). Ce résultat est évident car Mwali est la plus petite île en superficie ; donc, elle enregistre un nombre de ménages moins nombreux que les autres îles.

**Tableau 5.1 : Répartition des ménages dirigés par les femmes selon le milieu de résidence et l'île de résidence**

Ile/milieu de résidence	Effectif	Pourcentage
<b>Milieu de résidence</b>		
<b>URBAIN</b>	14086	37,5
<b>RURAL</b>	23437	62,5
<b>Ensemble</b>	37523	100,0
<b>Ile de résidence</b>		
<b>Mwali</b>	1926	5,1
<b>Ndzuwani</b>	17127	45,6
<b>Ngazidja</b>	18470	49,2
<b>Ensemble</b>	37523	100,0

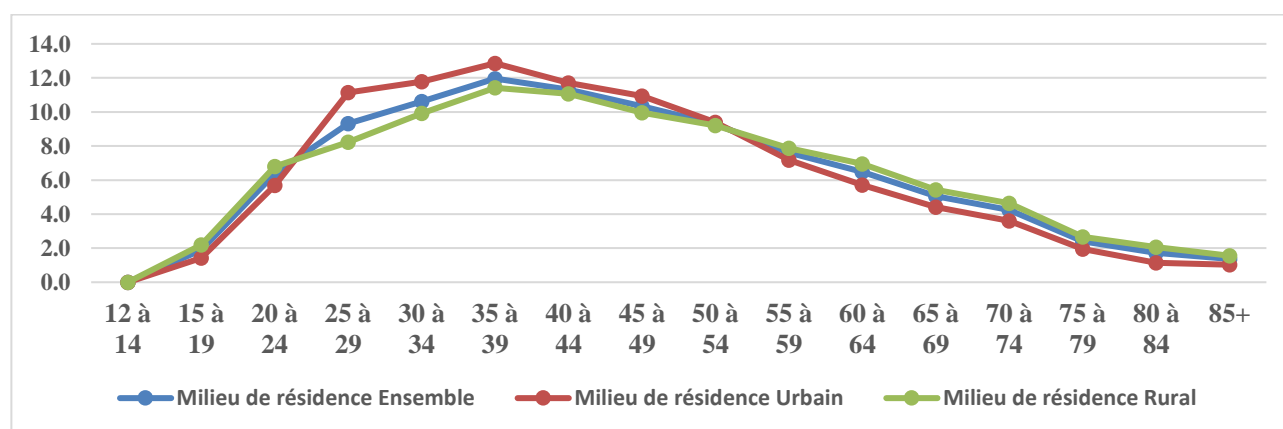
## 5.1.2. Caractéristiques des femmes chefs de ménages

### 5.1.2.1. Structure par âges

Dans l'ensemble, le plus grand nombre de femmes dirigeant les ménages ont un âge compris entre 35 et 40 ans (12,3%). Entre 40-44 ans, 11,3% et entre 30-34 ans, 10,6% des femmes chefs de ménage s'y trouvent. C'est généralement la tranche d'âge où il y a une instabilité dans les foyers. Dans, l'ensemble et quelques soient le milieu de résidence et l'île de résidence, il n'existe pas des femmes chef de ménage, âgées de 12 à 14 ans.

En milieu rural, la majorité des femmes chefs de ménage ont un âge compris entre 20 et 49 ans (57,4%). Par contre en milieu urbain, les femmes âgées entre 25 et 49 ans (58,4%) sont les plus nombreuses. On observe que la majorité des ménages dirigés par les femmes ont un âge compris entre 35 et 39 ans quel que soit le milieu de résidence. Enfin, dans l'ensemble et quelques soient le milieu de résidence, la proportion des femmes chef de ménage croit avec l'âge entre 12 et 39 ans. Ensuite, à partir de 39 ans, au fur et à mesure que l'âge augmente, le nombre de femmes chefs de ménage diminue.

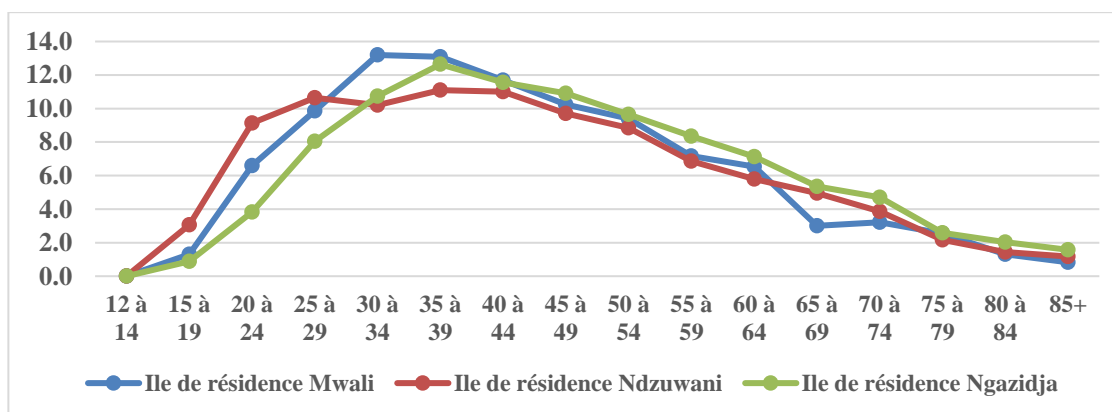
**Figure 5.1 : Répartition par âge des femmes chefs de ménage selon le milieu de résidence et l'île de résidence**



De même pour l'île de résidence, à Mwali et à Ndzuwani, la majorité des femmes chef de ménage ont un âge compris entre 25 et 49 ans (58,1%, pour Mwali et 52,7% pour Ndzuwani). Par contre à Ngazidja, les femmes âgées entre 30 et 54 ans (55,5%) sont les plus nombreuses. En plus, le groupe d'âge où les femmes chef de ménage sont plus nombreuses est 30 à 34 ans pour Mwali (13,2%) et 35 à 39 ans pour Ndzuwani (11,1%) et Ngazidja (12,6%). Enfin, la proportion des femmes chef de ménage croît avec l'âge entre 12 et 39 ans pour Ndzuwani et Ngazidja et entre 12 et 34ans pour Mwali. Ensuite, à partir de 39 ans (pour Ndzuwani et Ngazidja) et de 34 ans (pour Mwali), au fur et à mesure que l'âge augmente, le nombre de femmes chefs de ménage diminue.

Le statut de femme chef de ménage semble ne plus s'acquérir avec l'âge d'autant plus qu'après 39 ans les proportions baissent. Cette situation serait due au veuvage précoce, au phénomène de la fréquentation scolaire accrue des filles avec séparation de résidence de leurs parents au cas où elles fréquentent à l'université et à la migration du conjoint.

**Figure 5.2 : Répartition par âge des femmes chefs de ménage selon le milieu de résidence et l'île de résidence**



### 5.1.2.2. Niveau d'instruction

L'analyse du tableau 5.3 montre que dans l'ensemble, la majorité des femmes chefs de ménage ont un niveau d'école coranique (25,9%). Seulement 3,4% n'ont aucun niveau d'instruction. En plus, celles ayant un niveau primaire, collège et lycée représentent respectivement 21,4%, 17,7% et 12,4% des femmes chef de ménage.

En milieu rural, la majorité des femmes chefs de ménage ont un niveau d'école coranique (34,6%) alors qu'en milieu urbain, la majorité a un niveau d'instruction supérieur (20,5%). En plus, ce sont les niveaux d'instruction aucun, collège, lycée et supérieur que nous observons de plus grande disparité entre urbain et rural. En milieu urbain, les femmes sans niveau d'instruction ne représentent que 2,7% contre 4,0% en milieu rural. En effet, les femmes chef de ménage de niveaux collège, lycée et supérieur sont largement plus nombreuses en milieu urbain (respectivement 21,1%, 16,4% et 20,5%) qu'en milieu rural (respectivement 15,0%,

9,4% et 8,9%). Ensuite, les ménages dirigés par les femmes qui ont fait le primaire et préscolaire ne présentent pas de différence importante entre urbain et rural.

On constate que les chefs de ménage de sexe féminin vivant en milieu urbain sont plus favorisées que leurs collègues du milieu rural en matière d'instruction.

**Tableau 5.3 : Répartition (%) des ménages dirigés par les femmes selon le niveau d'instruction du CM**

Niveau d'instruction	Milieu de résidence			Ile de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Aucun	3,4	2,7	4,0	3,5	4,2	2,5
Préscolaire	0,7	0,5	0,9	0,5	0,7	0,8
Primaire	21,4	20,0	22,4	31,8	15,1	27,5
Collège	17,7	21,1	15,0	24,2	13,0	22,3
Lycée	12,4	16,4	9,4	17,2	9,8	15,0
Supérieur	13,9	20,5	8,9	17,6	12,1	15,6
Ecole coranique	25,9	14,4	34,6	1,5	41,6	10,4
ND	4,6	4,4	4,8	3,8	3,6	5,9
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100

En plus, par rapport à l'île de résidence, à Mwali et Ngazidja la majorité des femmes chefs de ménage ont un niveau d'instruction primaire (31,8% pour Mwali et 27,5% pour Ngazidja) alors qu'à Ndzuwani, la majorité a un niveau d'école coranique (41,6%). Ensuite, c'est dans les niveaux d'instruction primaire, collège et lycée que les inégalités entre les îles sont importantes : à Mwali, les femmes chef de ménage de niveau primaire représentent 31,8% contre 15,1% à Ndzuwani. Celles de Ngazidja occupent la position intermédiaire (27,5%). Ensuite, les femmes chef de ménage de niveaux collège et lycée sont plus nombreuses à Mwali (respectivement 24,2% et 17,2%) et à Ngazidja (respectivement 22,3% et 15,0%) que Ndzuwani (respectivement 13,0% et 9,8%).

### 5.1.2.3. Occupation économique

La répartition des ménages dirigés par les femmes suivant l'occupation économique des femmes chef de ménage montre que 65,2% des ménages sont dirigés par des femmes travaillant indépendamment (tableau 5.4). Il s'agit probablement des veuves qui se débrouillent pour s'occuper de ses enfants orphelins de père. Parmi elles, 73,8% vivent en milieu rural et 51,4% en milieu urbain. Ainsi, le travail indépendant est-il donc beaucoup plus une réalité chez les femmes chefs de ménage en milieu rural qu'en milieu urbain. Les femmes chefs de ménage salariées ou employées permanents représentent 19,1% de l'ensemble. Ils sont répartis entre le milieu urbain (32,5%) et le milieu rural (10,8%). Par contre, les femmes chef de ménage employeurs ou patron et salariées temporaires sont faiblement représentées.

En ce qui concerne l'île de résidence, les femmes chef de ménage travaillant indépendamment varie de 49,8% à 76,6% entre Mwali et Ndzuwani et celle de Ngazidja (56,1%) occupent une position intermédiaire. Ainsi, le travail indépendant



est-il donc beaucoup plus une réalité chez les femmes chefs de ménage à Ndzuwani que chez celles chef de ménage à Mwali et Ngazidja. Les femmes chefs de ménage salariées ou employées permanents sont plus nombreuses à Mwali (30,1%) et Ngazidja (23,8%) que Ndzuwani (13,0%). Par contre, les femmes chef de ménage employeurs ou patron et salariées temporaires sont faiblement représentées quel que soit l'île de résidence.

**Tableau 5.4 : Répartition (%) des ménages dirigés par les femmes par l'occupation économique selon le milieu de résidence et l'île de résidence**

Occupation économique	Milieu de résidence			Île de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Travailleur indépendant	65,2	51,4	73,8	49,8	76,6	56,1
Employeur/Patron	3,3	5,2	2,1	4,6	2,3	4,1
Salarié/Employé permanent	19,1	32,5	10,8	30,1	13,0	23,8
Salarié/Employé temporaire	5,5	6,6	4,7	10,0	3,8	6,6
Apprenti	0,4	0,6	0,3	0,1	0,3	0,6
Domestique	1,1	1,2	1,0	1,5	1,0	1,1
Aide familial	5,2	2,2	7,1	3,7	2,9	7,6
Autre	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100

## 5.2. Ménages dirigés par les personnes âgées

Cette section traite uniquement des ménages dirigés par des personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans. Les données montrent que ces ménages sont au nombre de 24762 soit 17,6% de l'ensemble des ménages.

### 5.2.1. Répartition par milieu de résidence et par île de résidence

Le tableau 5.5 révèle que plus de 7 ménages sur 10 dirigés par les personnes âgées se localisent en milieu rural contre, à peu près 3 ménages sur 10 en milieu urbain.

Dans l'ensemble, la répartition des ménages dirigés par les personnes âgées suivant l'île de résidence montre que l'île de Ngazidja (55,6%) enregistre le plus grand nombre de ménages dirigés par une personne âgée tan disque celle de Mwali(4,9%) enregistre le plus petit nombre de ménages dirigés par une personne âgée. Dans l'île de Ndzuwani, l'effectif de ménages dirigés par les personnes âgées (39,4%) occupent la position intermédiaire.



**Tableau 5.5. Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées selon le milieu de résidence et l'île de résidence**

ILE/Milieu de résidence	Effectif	Pourcentage
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	6985	28,2
Rural	17 777	71,8
Ensemble	24 762	100,0
<b>Iles de résidence</b>		
Mwali	1221	4,9
Ndzuwani	9 763	39,4
Ngazidja	13 778	55,6
Ensemble	24762	100,0

## 5.2.2. Caractéristiques des personnes âgées chefs de ménages

### 5.2.2.1. Niveau d'instruction

Dans l'ensemble, la majorité de ménages dont les chefs sont les personnes âgées ont un niveau d'instruction d'école coranique (46,4%). Ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction, ceux qui ont un niveau primaire et ceux qui ont un niveau supérieur représentent respectivement 6,0%, 17,4% et 6,2% de l'ensemble.

Par rapport au milieu de résidence, des disparités existent entre milieu urbain et rural : ce sont, surtout, les niveaux d'instruction primaire (22,3% pour le milieu urbain contre 14,9% en milieu rural), collège (15,6% pour le milieu urbain contre 6,3% en milieu rural), lycée (10,1% pour le milieu urbain contre 3,9% en milieu rural) et supérieur (12,7% pour le milieu urbain contre 2,7% en milieu rural). Ensuite, quel que soit le milieu de résidence, la majorité de ménages dont les chefs sont les personnes âgées ont un niveau d'instruction d'école coranique (26,5% en milieu urbain contre 57,0% en milieu rural).

Quant à l'île de résidence, des inégalités, par rapport au niveau d'instruction, persistent : ce sont les niveaux primaires (12,0% et 12,4% respectivement pour Mwali et Ngazidja contre 6,1% pour Ndzuwani), collège (6,4% et 6,2% respectivement pour Mwali et Ngazidja contre 3,9% pour Ndzuwani), supérieur (71,2% et 55,3% respectivement pour Mwali et Ngazidja contre 41,4% pour Ndzuwani) et école coranique (39,4% pour Ndzuwani contre 12,9% et 1,9% respectivement pour Ngazidja et Mwali )

**Tableau 5.6 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées (60 ans et plus) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et l'île de résidence**

Niveau d'instruction	Milieu de résidence			Ile de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
<b>Aucun</b>	6,0	4,7	6,6	2,9	3,8	2,6
<b>Préscolaire</b>	0,9	0,7	1,0	0,2	0,5	0,5
<b>Primaire</b>	17,4	22,3	14,9	12,0	6,1	12,4
<b>Collège</b>	9,5	15,6	6,3	6,4	3,9	6,2
<b>Lycée</b>	6,0	10,1	3,9	3,5	2,4	4,2
<b>Supérieur</b>	6,2	12,7	2,7	71,2	41,4	55,3
<b>Ecole coranique</b>	46,4	26,5	57,0	1,9	39,4	12,9
<b>ND</b>	7,6	7,4	7,6	1,9	2,5	6,0
<b>Total</b>	100,0	100	100	100	100	100

### **5.2.2.2. Situation dans l'occupation**

La situation dans l'occupation des personnes âgées chef de ménage varie selon le milieu de résidence et l'île de résidence. Dans l'ensemble, plus de 7 personnes âgées chef de ménage sur 10 sont des travailleurs indépendants alors que moins de 3 personnes âgées chef de ménage sur 10 sont des employeurs ou patron.

Par rapport au milieu de résidence, Quel que soit le milieu de résidence, la majorité des personnes âgées chef de ménage travaillent indépendamment : 61,3% en milieu urbain contre 78,7% en milieu rural. En milieu urbain, la minorité s'occupe comme domestique et autre (0,3%) alors qu'elle s'occupe comme apprenti pour le milieu rural. Les autres occupations occupent les positions intermédiaires.

En ce qui concerne l'île de résidence, quel que soit l'île de résidence, les personnes âgées chef de ménage ayant travaillé ou travaillent au cours des 30 derniers jours précédant la date de référence du recensement ont majoritairement comme statut d'occupation travailleurs indépendants (83,8% pour Ndzuwani contre 64,3% et 67,9% respectivement pour Mwali et Ngazidja). Les personnes âgées salariées permanents sont en nombre non négligeables : elles ont plus nombreuses à Mwali (18,6%) et Ngazidja (14,6%) que Ndzuwani (7,3%).

**Tableau 5.7 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et l'île de résidence**

Situation dans l'occupation	Milieu de résidence			Île de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
<b>Travailleur indépendant</b>	61,3	78,7	74,5	64,3	83,8	67,9
<b>Employeur/Patron</b>	5,3	1,9	2,7	6,0	2,4	2,6
<b>Salarie/employé permanent</b>	24,7	7,6	11,7	18,6	7,3	14,6
<b>Salarie employé temporaire</b>	5,1	3,8	4,1	8,1	4,2	3,6
<b>Apprenti</b>	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
<b>Domestique</b>	0,3	0,3	0,3	0,0	0,3	0,3
<b>Aide familial</b>	2,9	7,5	6,4	2,8	1,7	10,6
<b>Autre</b>	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## CONCLUSION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2017 aux Comores, a dénombré 140577 ménages ordinaires contre 97306 en 2003 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,6 %. Si ce taux reste le même dans les dix années c'est à dire au prochain recensement de la population et de l'habitat le nombre de ménages ordinaire sera estimé à 171 485 ménages en 2027

Par rapport au RGPH2003, on observe une légère diminution de la taille moyenne du ménage, elle est passée de 5,9 personnes en 2003 à 5,4 en 2017. Cette tendance est la même selon le milieu de résidence (urbain / rural) et l'île de résidence (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja). Plus de Sept et demi (7,5) ménages sur dix (10) sont formés de couples avec leurs enfants et des parents proches ou non.

En 2017, on a comptabilisé au total, 37 523 ménages dirigés par des femmes soit 27% du total du chef de ménages avec 24 765 ménages dirigés par des personnes âgées (60 ans et plus) soit 17,6%. Ce pourcentage est inégalement réparti selon le milieu de résidence, 70% en milieu rural et 30% en milieu urbain.

Quant aux personnes âgées chefs de ménages, elles ont le droit de mener une existence satisfaisante et productive et elles doivent avoir la possibilité de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société et d'être associées à toutes les décisions concernant leur bien-être, et singulièrement leurs besoins en matière de logement. Il faut reconnaître et savoir apprécier les multiples contributions qu'elles apportent à l'environnement politique, social et économique des établissements humains. Il faut veiller tout particulièrement répondre à leurs nouveaux besoins en matière de logement et de mobilité afin qu'elles puissent mener une vie épanouie au sein de leur communauté.

En ce qui concerne l'habitat, la collecte a permis de se rendre compte du niveau de qualité des unités d'habitation selon le milieu de résidence et par île de résidence. Les matériaux de construction, qualifiés de modernes ou « définitifs »

dominent les habitats des îles de la lune. En effet, la plupart des habitations sont construites en ciment (49,0%) avec un sol en carreaux de type de logement moderne (55,4%) et un toit en béton armée de type de logement moderne (78,1%).

Dans leur majorité, les ménages s'approvisionnent en eau courante en domicile et plus de 8 ménages sur 10 (84,5%) ont accès à une source d'eau meilleure. Ils s'éclairent à la lampe à pétrole (67,3%), utilisent le bois de chauffe avec foyer simple (83,8%) pour la cuisson des aliments. Le bois est le principal combustible (55,5%) utilisés par les ménages résidant aux Comores pour la cuisson solide. 37,2% utilisent des latrines couvertes dans la cour et 31,4% des latrines non couvertes dans la cours. En plus, un part de ménage non négligeable (3,5%) n'ont pas de lieu d'aisance.

Pour ce qui est des conditions d'habitation, il y a une inadéquation entre la taille des ménages et le nombre de pièces occupées. Ce qui peut ne pas entraîner forcément une concentration dans les ménages car une part des jeunes sont logés dans des habitations secondaires mais ils sont rattachés aux ménages. Quel que soit le milieu de résidence, les habitations ont en moyenne 2,8 pièces (qui ne sont pas forcément toutes des chambres à coucher). Le nombre de moyen de pièces est plus marqué à Ngazidja (3,3) que les autres îles. Ainsi, la concentration dans les ménages est moins importante dans l'île de Ngazidja que les autres îles. Comme la taille moyenne de ménage est 5,2 personnes, à peu près 2 personnes pour chaque pièce.

## RECOMMANDATIONS

Ces résultats interpellent les autorités. Celles-ci devraient :

Prendre des mesures adéquates pour juguler les problèmes de logement qui se posera avec plus d'acuité dans les années à venir car de plus en plus la tendance est « un ménage = une parcelle d'habitation ». Plus précisément :

- Augmenter significativement l'offre de logements en location-vente
- Développer une politique foncière, nationale et locale, en faveur du logement.
- Continuer à œuvrer pour que « tous » les ménages aient accès à l'eau potable en multipliant le nombre de forages en milieu rural, le nombre de fontaines publiques dans les zones non loties des villes et en maintenant la subvention du coût de connexion à l'eau courante en milieu urbain.
- Favoriser l'utilisation dans le ménage des latrines améliorées en mettant dans le marché ces genres de latrine avec un coût abordable ;
- Bien qu'il y ait eu des efforts louables dans le sens de la protection de l'environnement, l'Etat doit subventionner davantage les hydrocarbures (surtout le gaz) afin d'inciter les ménages à abandonner les combustibles solides (énergie trop polluante).

## ANNEXE

### TABLEAU : Principaux indicateurs de ce thème

<b>MENAGES ET HABITATION</b>	
Nombre de ménages ordinaires ensemble du pays	14 0577
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	47 023
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	93 554
Nombre de ménages ordinaires Mwali	9 287
Nombre de ménages ordinaires Ndzuwani	63 229
Nombre de ménages ordinaires Ngazidja	68 061
Taille moyenne des ménages ordinaires	
<b>Ensemble du pays</b>	<b>5,4</b>
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	5,6
Mwali	5,6
Ndzuwani	5,2
Ngazidja	5,6
<b>Age moyen des chefs de ménages</b>	
Ensemble du pays	45,8
Sexe féminin	46,3
Sexe masculin	45,5
Milieu urbain	44,7
Milieu rural	46,3
Mwali	43,8
Ndzuwani	44,2
Ngazidja	47,4
<b>Age médian des chefs de ménages</b>	
Ensemble du pays	43,6
Sexe féminin	44,3
Sexe masculin	43,4
Milieu urbain	42,7
Milieu rural	44,1
Mwali	42,7
Ndzuwani	42,2
Ngazidja	45,1
<b>Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)</b>	
Ensemble du pays	27,1
Milieu urbain	30,2
Milieu rural	25,5
Mwali	21,1
Ndzuwani	27,6
Ngazidja	27,4
<b>Proportion des chefs de ménage polygames (%)</b>	
Ensemble du pays	8,5
Milieu urbain	6,9

Milieu rural	9,4
Mwali	9,5
Ndzuwani	10,4
Ngazidja	6,6
<b>Proportion des ménages ayant comme principal mode d'approvisionnement en eau de boisson (%)</b>	
Eau courante à domicile	42,7
Eau courante chez le voisin	11,0
Citerne privée	26,3
Fontaine publique	13,7
Forage/puits à pompe	1,1
Puits simple	0,9
Rivière/ source marigot	1,0
Eau minérale/ améliorée	0,6
Voiture/ charrette	1,7
Autre	1,0
<b>Urbain</b>	
Eau courante à domicile	54,4
Eau courante chez le voisin	9,1
Citerne privée	13,3
Fontaine publique	13,7
Forage/puits à pompe	2,1
Puits simple	0,7
Rivière/ source marigot	0,6
Eau minérale/ améliorée	1,1
Voiture/ charrette	2,9
Autre	2,2
<b>Rural</b>	
Eau courante à domicile	36,9
Eau courante chez le voisin	12,0
Citerne privée	32,8
Fontaine publique	13,7
Forage/puits à pompe	0,6
Puits simple	1,0
Rivière/ source marigot	1,2
Eau minérale/ améliorée	0,3
Voiture/ charrette	1,1
Autre	0,4
<b>Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)</b>	
Ensemble du pays	55,3
Mwali	36,1
Ndzuwani	56,6
Ngazidja	52,6
<b>Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)</b>	
Ensemble du pays	70,5

Milieu urbain	74,4
Milieu rural	68,6
Mwali	47,3
Ndzuwani	68,9
Ngazidja	75,2
<b>Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)</b>	
Ensemble du pays	66,3
Milieu urbain	77,7
Milieu rural	60,5
Mwali	61,5
Ndzuwani	61,4
Ngazidja	71,4
<b>Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)</b>	
Ensemble du pays	10,6
Mwali	8,1
Ndzuwani	5,0
Ngazidja	16,2
<b>Proportion des ménages possédant au moins un téléphone mobile (%)</b>	
Ensemble du pays	76,5
Mwali	75,0
Ndzuwani	75,8
Ngazidja	77,4

Tableau : Répartition des ménages par leurs tailles selon l'île et milieu de résidence

Taille	COMORES	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	URBAIN	RURAL
1	4,8	3,3	4,1	5,7	7,2	3,6
2	10,1	7,8	10,6	9,9	11,6	9,3
3	12,6	11,7	13,8	11,7	13,5	12,2
4	14,2	14,5	15,0	13,3	14,7	13,9
5	14,1	15,2	14,7	13,4	14,4	14,0
6	12,9	13,9	13,2	12,4	12,3	13,2
7	10,3	11,8	10,4	9,9	9,2	10,8
8	7,8	8,6	7,8	7,7	6,6	8,3
9	5,2	5,4	4,9	5,5	4,3	5,7
10	4,6	4,7	3,8	5,3	3,8	5,0
11-12	1,9	2,0	1,2	2,5	1,5	2,1
13-15	1,1	0,8	0,4	1,9	0,8	1,3
16 et plus	0,4	0,1	0,1	0,8	0,2	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Taille moyenne</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>	<b>5,6</b>



## ANNEXE 2 :Tableau - Répartition des tailles de ménage par îles/ préfetures et communes de résidence

PREFECTURES. /COMMUNES	TYPE DE MENAGE	Population	Taille de ménages
	Total	Total	
Totaux nationaux	140577	758316	5,39
<b>Ile de MWALI</b>	<b>9287</b>	<b>51567</b>	<b>5,55</b>
Préfecture de FOMBONI	5557	30834	5,55
Commune de FOMBONI	3151	17291	5,49
Commune de MOILI MDJINI	1337	7410	5,54
Commune de MOINBASSA	1068	6133	5,74
Préfecture de NIOUMACHOUA	2024	11384	5,62
Commune de MOIMBAO	645	3470	5,38
Commune de MLEDJELE	1379	7914	5,74
Préfecture de DJANDO	1706	9349	5,48
Commune de DJANDO	1706	9349	5,48
<b>Ile de NDZUWANI</b>	<b>63229</b>	<b>327382</b>	<b>5,18</b>
Préfecture de MUTSAMUDU	13135	63831	4,86
Commune de MUTSAMUDU	6956	34940	5,02
Commune de MIRONTSI	2658	11955	4,50
Commune de BANDRANI YA CHIRONKAMBA	2054	9733	4,74
Commune de BANDRANI YA MITSANGANI	1467	7203	4,91
Préfecture de OUANI	13141	68885	5,24
Commune de OUANI	4448	22501	5,06
Commune de BAZIMINI	3999	18469	4,62
Commune de BAMBAAO MTROUNI	4695	27916	5,95
Préfecture de DOMONI	13979	69904	5,00
Commune de DOMONI	3116	15623	5,01
Commune de NGADZALE	2024	10139	5,01
Commune de KONI	3722	18883	5,07
Commune de BAMBAAO MSTANGA	2852	13779	4,83
Commune de JIMLIME	2265	11480	5,07
Préfecture de MREMANI	11947	65448	5,48
Commune de ADDA	3712	21482	5,79
Commune de MREMANI	2921	15805	5,41
Commune de ONGOJOU	2085	11206	5,37
Commune de SHAWENI	1307	7393	5,66
Commune de MRAMANI	1922	9562	4,98
Préfecture de SIMA	6888	35174	5,11
Commune de SIMA	3790	18415	4,86
Commune de VOUANI	3098	16758	5,41
Préfecture de MOYA	4140	24140	5,83
Commune de MOYA	4140	24140	5,83

<b>Ile de NGAZIDJA</b>	<b>68060</b>	<b>379367</b>	<b>5,57</b>
Préfecture de MORONI BAMBAO	24347	121236	4,98
Commune de MORONI	16219	74749	4,61
Commune de BAMBAO YA DJOU	2212	13525	6,11
Commune de BAMBAO YA HARI	3669	20854	5,68
Commune de BAMBAO YA MBOINI	2248	12107	5,39
Préfecture de HAMBOU	3868	22777	5,89
Commune de TSINIMOIPANGUA	2252	13443	5,97
Commune de DJOUMOIPANGUA	1616	9334	5,78
Préfecture de MBADJINI OUEST	3735	23599	6,32
Commune de NGOUENGOE	1797	9244	5,14
Commune de NIOUMAGAMA	1937	14355	7,41
Préfecture de MBADJINI EST	6275	35312	5,63
Commune de ITSAHIDI	3104	15225	4,90
Commune de DOMBA	1346	8164	6,07
Commune de PIMBA	1825	11923	6,53
Préfecture de OICHILI DIMANI	4687	26298	5,61
Commune de OICHILI YADJOU	1536	8860	5,77
Commune de OICHILI YABOINI	1178	6025	5,11
Commune de DIMANI	1973	11414	5,79
Préfecture de HAMAHAMET MBOINKOU	6119	36648	5,99
Commune de NYUMA MSIRU	2228	13630	6,12
Commune de NYUMA MRO	1907	11445	6,00
Commune de MBOINKOU	1984	11573	5,83
Préfecture de MITSAMIOULI	5725	31821	5,56
Commune de CEMBENOI LAC SALE	1449	7926	5,47
Commune de CEMBENOI SADA DJOULAMLIMA	1083	6373	5,88
Commune de MITSAMIOULI	1915	9906	5,17
Commune de NYUMA KOMO	1278	7615	5,96
Préfecture de MBOUDE	4197	24341	5,80
Commune de NYUMAMRO KIBLANI	2124	12089	5,69
Commune de NYUMAMRO SOUHEILI	2073	12251	5,91
Préfecture de ITSANDRA HAMANVOU	9107	57335	6,30
Commune de HAMANVOU	1977	13789	6,97
Commune de MBADANI	1336	8470	6,34
Commune de BANGAANI	3243	19355	5,97
Commune de DJOUMOICHONGO	1094	7442	6,80
Commune de ISAHARI	1457	8279	5,68